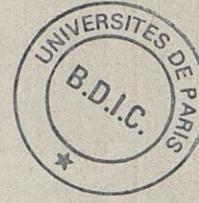


PRIX DU NUMÉRO  
France . . 1 fr. 60  
Etranger. 2 fr. —

26 MARS 1921  
N° 3301  
65<sup>e</sup> Année

LE



# MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



## ABONNEMENTS

|        |                 |          |                 |
|--------|-----------------|----------|-----------------|
|        | Un an : 72 fr.  |          | Un an : 92 fr.  |
| FRANCE | 6 mois : 37 fr. | ÉTRANGER | 6 mois : 47 fr. |
|        | 3 mois : 19 fr. |          | 3 mois : 24 fr. |

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
13, Quai Voltaire, 13  
PARIS (7<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TELEPHONE 4 N° :  
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

CHÈQUES POSTAUX 1  
Paris - Compte N° 5909.

F. R. 9

Voilà comment je voudrais être ! Voilà comment vous serez si vous faites une cure aux **PILULES GALTON**

le traitement rationnel et scientifique des **BAJOUES, DOUBLE MENTON et de l'OBÉSITÉ**

Les Pilules GALTON sont efficaces parce qu'elles s'attaquent à la source du mal. Elles agissent favorablement sur les sucs de l'estomac qui cessent rapidement de transformer les aliments en graisse. La cause cessant, les effets disparaissent et votre corps tout entier retrouve bientôt sa sveltesse et son agilité premières.

Le flacon av. notice 11.60 fr. cont. mand. ou 12.20 cont. remb. J. Ratié, Pharmacien, 45, rue de l'Echiquier, Paris.

Les Pilules Galton éliminent la Graisse

**A VENDRE** Collection MONDE ILLUSTRE 27 volumes reliés bon état année 1857 à 1870 inclus. Prix : 35 fr. le volume. VERNAY, 49, pl. de la Mairie, Villeurbanne, Rhône

Pour AVOIR de BELLES et BONNES DENTS SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU **SAVON DENTIFRICE VIGIER**

Le Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B<sup>e</sup> Bonne-Nouvelle, Paris.

Dans tous les Cafés, demandez un **LILLET**  
QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES  
• 10 Grands Prix • LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

**Buveurs de VITTEL**  
Pour éviter toute substitution  
Exigez **Grande Source**  
EN VENTE PARTOUT  
et 24, rue du 4-Septembre. Paris

**MESDAMES**  
Les Véritables **CAPSULES**  
des Drs JORET & HOMOLLE  
Guérissent Retards, Douleurs,  
Régularisent les Époques.

Leur 6fr. 60 m<sup>2</sup> SÉGUIN, 165, Rue S.-Honoré, Paris.

**N'ABIMEZ PLUS VOS MURS**  
TENTURES etc avec les clous et les pitons  
SERVEZ-VOUS DU MERVEILLEUX **CROCHET-X**  
qui se fixe avec son aiguille acier dans tous les murs, même  
en briques, se laisse sans trace après l'extraction, perte 10.  
15 et 20 fil. Fuger le véritable Crochet X. La vente  
partout. Anglo-Franc C° 37, rue d'Engenier, Paris

— SE MÉFIER DES IMITATIONS —

**CORS, OÈILS de PERDRIX**  
CALLOSITÉS, DURILLONS,  
VERRUES extirpées à jamais avec l'  
ANTICOR-BRELAND

2 fr. pharmacies  
2.25 fr. poste

BRELAND, Phœnix 31, Rue ANTOINETTE, LYON

BORDEAUX — MARSEILLE  
Apprenez rapidement chez vous la  
**STENO-DACTYLO**  
Demandez le Programme gratuit  
des Etablis JAMET-BUFFEREAU 96, Rue de Rivoli, PARIS  
LYON — NANCY — LILLE — BRUXELLES



M. BOISSELOT, rue du Rocher, 58, Paris (8<sup>e</sup>)  
envoie franco sur demande une liste de  
**1.500 PROPRIÉTÉS**  
maisons, hôtels, pavillons et terrains à Paris et dans  
la banlieue, villas, châteaux, domaines, fermes et usine  
dans toute la France, à vendre depuis 10.000 francs.

**VINAIGRE**  
vieux pur Vin  
“**GREY-POUPON**”  
authentique  
de BOURGOGNE

**POGNON**  
LA BOUGIE IDÉALE  
H. TRENTELVRES & C<sup>e</sup> fabricants — PARIS

LA REVUE COMIQUE PAR JEHAN TESTEVUIDE



— Passez donc sur la bande rouge, vous ne risqueriez pas d'être écrasé !  
— A l'âge que j'ai, je n'accepte des conseils de personne !

— Vous n'auriez pas un vieux pantalon à m'offrir, ma bonne dame ?  
— Mais si, mon pauv' vieux... seulement vous allez vous faire remarquer !

— Et votre flirt du dancing ?  
— Fini !  
— Brouillés ?  
— Non mariés !

— Et si délicat !... Comme il met pas très bien l'orthographe il copie dans un livre les lettres d'amour qu'il m'envoie !

**VIN GÉNÉREUX**  
**TRÈS RICHE**  
**EN QUINQUINA**

**BYRRH**

SE CONSOMME  
EN FAMILLE  
COMME AU CAFÉ

Les Parfums BICHARA  
se trouvent partout  
BICHARA  
PARFUMEUR SYRIEN  
10, Chaussée-d'Antin, PARIS  
Téléph : Louvre 27-95

**La FRANÇAISE-DIAMANT**

— a remporté toutes les grandes épreuves sur route et sur piste

Faites choix d'une bicyclette

La FRANÇAISE-DIAMANT

9, Rue Descombes. — PARIS-17<sup>e</sup>

Le Meilleur Laxatif dépuratif

**GRAINS**  
DE  
• VALS •

Nettoie Estomac et Intestin

PARFUMS  
PRODUITS DE BEAUTÉ  
exiger sur chaque article  
le Prénom et date de fondation 1917.  
**ERNEST COTY**  
• EN VENTE PARTOUT. GROS :  
8<sup>me</sup> Rue Martel, PARIS.

N'ACHETEZ MONTRE  
BIJOU ni ORFÈVRERIE  
sans consulter le Catalogue  
de **G. TRIBAUDEAU**  
Fabricant à BESANÇON  
expédié franco sur demande.  
La plus ancienne et la plus  
importante Fabrique Française  
vendant ses produits  
directement à la clientèle.  
1er PRIX — 25 MÉDAILLES D'OR  
au Concours de l'Observatoire de Besançon.

# BELLE JARDINIÈRE

LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS  
DU MONDE ENTIER

2, Rue du  
Pont-Neuf  
PARIS

1, Place de  
Clichy  
PARIS



BORDEAUX



NANCY

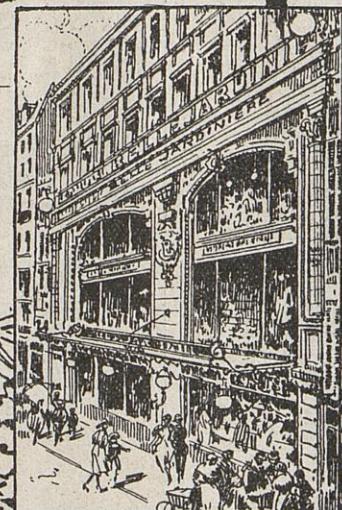
PARIS, 1, Place de  
Clichy

## VÊTEMENTS

CONFECTIONNÉS et sur MESURE

pour

Hommes, Dames, Jeunes Gens,  
Enfants et Fillettes



MARSEILLE

Ateliers rue Didot  
PARIS

## VÊTEMENTS de VOYAGE et de SPORT

LES MEILLEURS TISSUS  
LA MEILLEURE COUPE  
LE MEILLEUR MARCHÉ



LYON

Envoi franco sur demande de : Feuille de mesures. Catalogues et Échantillons

G. de Malherbe et C°



# Cafés Piollet

**GRANDE BRULERIE**  
DU SUD-EST

*Usine modèle de Torréfaction à*  
**GRENOBLE (Isère)**

**PRODUCTION JOURNALIÈRE** .  
10.000 KILOS

Expédition dans toute la France en G. V. et Colis Postaux

Demandez Prix et Echantillons

—FARCY—

## HEUFEUSE CERTITUDE



Photo H. Manuel Paris

LAUREYS Frères Gravé

Se servir du **Dentol** c'est la certitude d'avoir de jolies dents.

Madge LANZY.

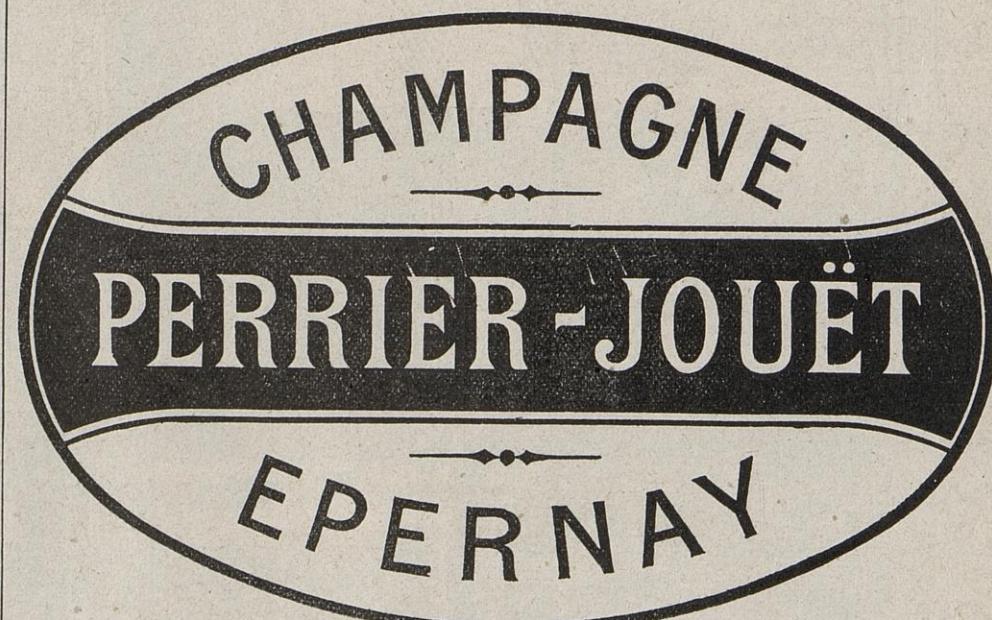
Dépôt général : **Maison FRERE**, 19  
rue Jacob, Paris.

**CADEAU** Il suffit d'envoyer à la **Maison FRERE**, 19, rue Jacob, Paris un franc en timbres-poste en se recommandant du "Monde Illustré" pour recevoir franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **Dentol**, une boîte de **Pâte Dentol**, une boîte de **Poudre Dentol** et un échantillon de **Savon dentifrice Dentol**.

Le **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement anti-septique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raf-fermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sen-sation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.



### AGENTS PRINCIPAUX EN FRANCE :

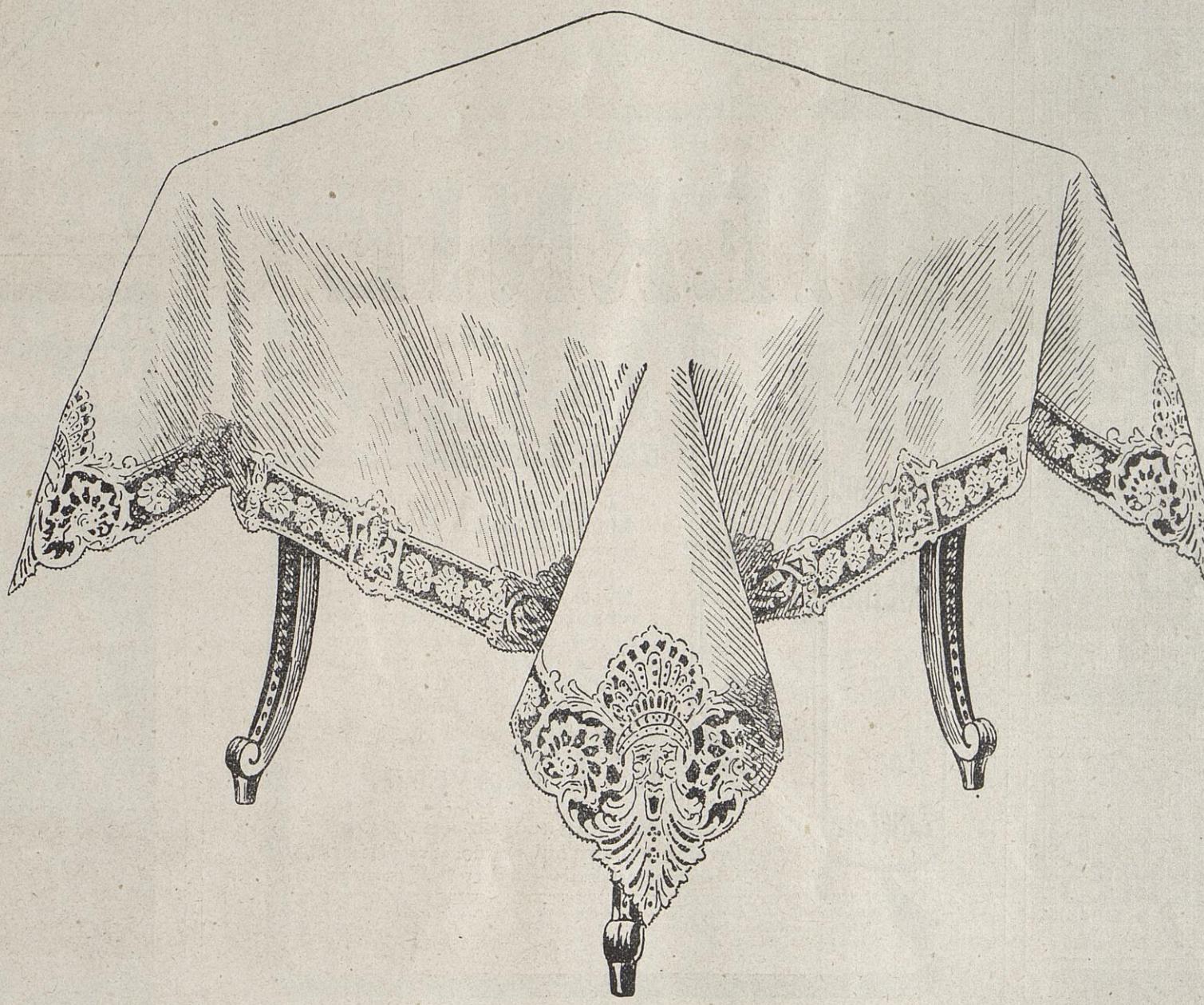
PARIS : COUDERC et DUNKEL, 5, rue Meyerbeer. | LYON : F. MOREL, 11, rue Grôlée  
NICE : A. BALIN. Les Terrasses Saint-Antoine, Chemin du Petit-Jas. Cannes.  
BORDEAUX : DE TENET et DE GEORGES. | LILLE : D. CORDONNIER, 13, rue Fabricey

# LA GRANDE MAISON DE BLANC

PARIS

6, BOULEVARD DES CAPUCINES

TISSE SON LINGE ELLE-MÊME  
A HAUBOURDIN. (NORD)



LINGE DE TABLE & DE MAISON

LINGERIE -- BONNETERIE

DÉSHABILLÉS --- TROUSSEAU

CANNES  
43, RUE D'ANTIBES

LONDON  
64, NEW BOND STREET

DÉAUVILLE  
(L'ÉTÉ)

**TRACTEURS AGRICOLES**  
de tous types et de toutes puissances  
et toutes **MACHINES AGRICOLES**  
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

**ETABLISSEMENTS AGRICULTURAL**  
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre  
Catalogue gratuit

**OBÉSITÉ**  
**LIN-TARIN**  
CONSTIPATION

*la Vie Lyonnaise*  
est le 1<sup>er</sup>  
Périodique Illustré de Province  
ACTUALITÉS — POLITIQUE — THÉÂTRE  
SPORTS — ARTS — MODE — MUSIQUE  
A. BERTHILLIER, Dir. — 2, Quai des Brotteaux, LYON  
Livre franco d'un numéro spécial contre 6 fr. 15 en timbres-poste

Splendeur  
de la Chevelure  
**Fluidor**  
Lotion à l'EXTRAIT DE CAMOMILLE OZONIFIÉE  
Donne à la Chevelure les colorations  
blondes les plus délicates  
Ce produit n'est pas une Teinture  
J. LESQUENDIEU. PARFUMEUR. PARIS

**COGNAC**  
**OTARD**  
OTARD-DUPUY & C<sup>o</sup>  
Etablis depuis 1795  
dans le Château de Cognac  
Berceau du Roi François I<sup>r</sup>

REINE DES CREAMES  
EN VENTE PARTOUT

*Vila*  
Les parfums de Chimène.  
Paris  
EN VENTE PARTOUT  
GROS  
74 Bd. Jules Massé, PARIS  
CHARME DE VIE  
ORANGE DU MATIN BLEU AZURE POURPRE DU SOIR CHARMÉ DE VIE



**MON HARTOG. J<sup>R</sup>**  
5 RUE DES CAPUCINES PARIS  
LA PERLE IMITATION "POTIEZ"  
EST CELLE QUE L'ON AIME  
COPIE DE TOUS VOS BIJOUX DE TOUTES  
VOS PIERRES. LES FAÇONS LES PLUS RICHES

DEMANDEZ MON  
CATALOGUE



**La Sauce  
LEA & PERRINS**

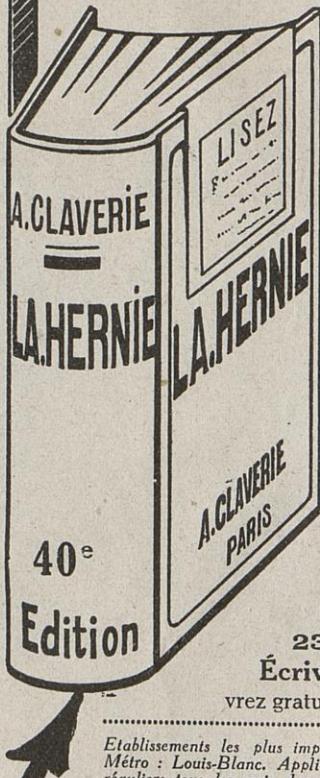
donne un arôme appétissant et un stimulant délicieux  
à la Viande, au Poisson, à la Soupe, au Gibier,  
au Fromage, à la Salade, etc., etc.

Assurez-vous que la signature en  
caractères blancs sur l'étiquette  
à fond rouge figure bien sur  
chaque flacon.

*Lea & Perrins*

La véritable Sauce WORCESTERSHIRE d'origine.

SI VOUS SOUFFREZ DE  
**HERNIE**  
LISEZ  
Ce LIVRE



Il contient le secret par lequel  
4.000.000 (quatre millions) de  
hernieux ont été soulagés et guéris.

Il renferme 160 pages, ornées de  
150 photographies, et contient des  
renseignements vraiment capables  
de vous intéresser et de vous servir.

Dans l'intérêt de votre santé et de  
votre bourse, NE FAITES RIEN  
sans avoir lu cet important ouvrage.  
Dans un but humanitaire, il est envoyé  
franco sur demande par

**M. A. CLAVERIE**

Spécialiste breveté

234, faubourg Saint-Martin, PARIS

Écrivez aujourd'hui même, et vous le rece-  
vrez gratuitement et discrètement par retour du courrier.

Etablissements les plus importants du monde entier. Angle de la rue La Fayette.  
Métro : Louis-Blanc. Applications tous les jours de 9 heures à 7 heures. Passages  
réguliers tous les mois dans les principales villes de Province. (Demander les dates.)

LIQUEUR  
**COINTREAU**  
TRIPLE-SEC  
ANGERS

**Toilette intime**

Pour conserver sa **SANTE** et sa **BEAUTÉ**  
**TOUTE FEMME** doit faire usage  
du **PLUS PUISANT ANTISEPTIQUE**. L'

**ANIODOL**

Souverain contre tous Malaises périodiques.  
Préservatif et Curatif  
des **MALADIES INTIMES**: Pertes Métrites,  
Salpingites, Fibromes, Cancers etc.  
DÉSODORISANT PARFAIT  
Ttes Phis. Prix: 6 fr. le flacon pour 20 fl.

Pour  
la Toilette des  
Dames

**Crème  
Simon**

Unique  
pour les Soins  
de la Peau

**S. Violet** SAVON ROYAL  
THRIDACE  
PARIS SAVON VELOUTINE  
Recommandé par les médecins pour l'Hygiène de la Peau et Beauté du Teint

**TALONS CAOUTCHOUC**  
**Wood Milne**



**LES PLUS DURABLES**

**H MMES 2 fr., DAMES 1 fr. 50 la paire**  
Si vous ne pouvez vous procurer ces talons  
chez votre fournisseur habituel, adressez-  
vous Rayon n° 17, H. E. Skepper, 103,  
Avenue Parmentier, Paris. Joindre mandat  
ou timbres poste et donner le tracé de votre  
talon pour indiquer la grandeur.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3301. — 65<sup>e</sup> Année

SAMEDI 26 MARS 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



LES MANDATAIRES DE L'ENTENTE EN HAUTE-SILÉSIE

Le plébiscite, qui a eu lieu le 20 Mars en Haute-Silésie, a donné la majorité aux Polonais dans les districts miniers et aux Allemands dans les villes et les campagnes. — *En haut* : Le général Le Rond, président de la Commission interalliée. — *En bas* : Le général Gratier, commandant les Forces alliées d'occupation, entouré de ses officiers d'Etat-Major.

## LA VIE FRANCAISE

## Le Père Janvier à Notre-Dame

Par Henry BORDEAUX  
de l'Académie Française.

Pour la dix-huitième fois, le père Janvier a prêché le Carême à Notre-Dame de Paris. Lui-même, au début de cette nouvelle prédication, s'est qualifié de *vieil ouvrier apostolique*. Cependant l'âge ne l'a point touché. Au contraire, avec les années, il apparaît plus résistant, plus solide. Né à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) en 1860. Il a donc aujourd'hui 61 ans. Mais il paraît beaucoup plus jeune. Il n'a ni la taille de Monseigneur d'Hulst, ni la force ramassée et trapue du Père Monsabré. Le corps est vigoureux et la voix qui, la première année, semblait un peu grêle quand il commençait de parler, remplit aisément le gigantesque vaisseau de Notre-Dame, dont les voûtes s'allongent entre les colonnes et vont se perdre dans l'ombre à l'extrémité de la nef. Elle monte, s'étend, claire, souple, tantôt douce et tantôt puissante dans l'argumentation, d'une chaleur communicative dans l'éloquence. Elle est l'expression d'une conviction ardente, et non pas un moyen de déclamation.

Depuis ses débuts à Notre-Dame, il poursuit son exposé dogmatique dont le but est de démontrer que la morale catholique donne à la personnalité son développement le plus complet. « Une immense gloire illustrait la chaire dans laquelle vous êtes monté, lui écrivait le pape Pie X, vous êtes apparu comme étant à la hauteur des meilleurs parmi vos devanciers ». Il semblait, au commencement, être plus apte à persuader qu'à émouvoir, et réservait son influence pour les esprits cultivés et les âmes d'élite. D'année en année, il a pris plus d'autorité et exercé plus d'empire. Je me souviens d'avoir assisté pendant la guerre, de passage à Paris, à son sermon du Vendredi-Saint. J'avais dû rester dans le bas de l'église déjà remplie. Entouré de soldats et de gens du peuple, je constatais et partageais leur émotion, et je revois encore le geste d'un marchand de journaux qui, son paquet sous le bras, était entré pour attraper un bout du sermon. Il eut, à la mort du Christ, un grand sanglot qui le remua tout entier, puis il étendit la main en avant pour se faire un passage et sortit afin d'achever sa journée, et nous l'entendîmes qui, du seuil, annonçait l'*Intran* d'une voix étranglée.

La vie du Père Janvier est parfaitement une et simple. A 18 ans, il entrait dans l'ordre de Saint-Dominique. Sa réflexion précoce et son érudition le firent désigner à 20 ans pour enseigner la philosophie en Corse. Revenu en France en 1889, il s'adonna dès lors à la prédication, spécialement à Paris. Nommé Supérieur de la Maison des Elèves à Flavigny, il était appelé en 1903 à la chaire de Notre-Dame où il succéda au Père Etourneau, par le cardinal Archevêque de Paris, qui le nommait chanoine. C'est là toute sa biographie. Il y faut ajouter le travail qui la remplit, un travail opiniâtre, qui lui a permis d'épuiser l'étude des philosophies et d'y ajouter celle de la science, et qui lui permet de citer sans recherche Aristote et Saint-Thomas d'Aquin, Auguste Comte et Claude Bernard. Il connaît l'humanité surtout par ses sommets. Il vit en contact permanent avec les plus grands penseurs de l'univers. De là une confiance généreuse dans la nature humaine, mais aussi l'habitude de mettre à leur plan les événements et les hommes.

Son enseignement est, au point de vue de l'Eglise, particulièrement opportun aujourd'hui. Le reproche qu'adressaient à l'Eglise ses adversaires, c'est d'être une doctrine de mort, de contraindre, de restreindre la personnalité par le moyen de la résignation, de l'acceptation, de l'obéissance, de l'humilité, toutes vertus passives, bonnes pour faire un peuple d'esclaves ; de se montrer incapable d'une évolution, d'un progrès, définitivement enlisée dans sa peur de l'initiative, du changement, arrêtée dans son développement par l'incuriosité. Elle transpose, disaient-ils, sur une autre vie problématique nos

soucis, nos intérêts et nos efforts ; elle s'en remet à un Dieu-providence du soin de nous conduire ; opposée par son pessimisme aux joies qui naissent de l'épanouissement de notre nature, elle n'attache pas une importance suffisante à des maux qu'elle déclare inévitables et qui, d'ailleurs, sont une épreuve destinée à procurer un bien chimérique et invérifiable. Nous voulons respirer librement, sentir en nous l'afflux de la vie : Elle nous étouffe.

Le Père Janvier combat de toutes ses forces cette objection qu'il déclare tirée de l'ignorance de la morale catholique. C'est, d'après lui, la religion qui nous confère la plénitude de la vie ; qui nous donne l'épanouissement complet de notre nature ; et ce sont ses adversaires qui sont les véritables ennemis et les profanateurs de cette nature. « Quand Saint Paul exhortait les fidèles de Corinthe à l'exercice de la force, de la pureté, de la loyauté, de la science, de la justice, il les poussait à la dilatation de leurs entrailles et de leur âme rétrécie ». Sans doute, la religion se met en travers de certains de nos instincts, mais précisément, ce sont les instincts qui nous détruiront. Elle assure la durée et la force par la domination de l'esprit sur la matière. Mais elle ne condamne pas cette matière comme l'ont fait Manès, Luther, Jansénius. Non, la nature n'est pas mauvaise à jamais. Il n'est pas vrai que chacun en rentrant dans son cœur n'entende que de pervers conseils et de sensuels désirs. La nature réclame un choix, une discipline. Elle est comme ces forêts emmêlées qu'il faut élaguer si l'on veut que les arbres ne se nuisent pas les uns aux autres et prennent tout leur essor. Et la religion glorifie ces énergies immortelles, ces instincts les plus profonds ; elle est l'apaisement du souci qui inquiète les poitrines, qui torture les pensées, le souci de la Divinité ». Elle fait la bonté entreprenante, l'activité féconde en œuvres et en résultats, elle virilise l'esprit et la volonté et procure ainsi une abondance de vie et la perfection des puissances actives.

Il y a quelques années le Père Janvier prit pour thème de ses prédications les Passions, et il démontre que la volonté de l'homme devait intervenir dans ses passions, non point pour les supprimer et faire en lui-même œuvre de mort, mais pour les utiliser en leur fixant leurs objets et leurs qualités. Car elles sont d'admirables instruments qui doublent, qui triplent les forces de notre organisme et nous permettent de poursuivre notre but plus facilement, plus rapidement et plus parfaitement. Comment dès lors renoncer à s'en servir ? La passion conduit la vie à des hauteurs supérieures. Rien ne s'est fait de grand que par la Passion. Dans la même voie que la volonté, elle hâte la marche au but. Jésus choisit pour ses meilleurs disciples les plus ardents, un Pierre violent et dur, un Paul emporté et impérieux, une Madeleine qui ne s'éprend pas de Dieu sans frémir, dit un Père de l'Eglise, comme une bacchante sacrée sous l'empire de son nouvel amour. Ainsi la religion ne restreint pas la puissance humaine, elle l'élargit : « Loin d'arracher l'intelligence à son avidité de voir, elle lui révèle de nouveaux horizons afin que l'intelligence contemple plus haut et plus avant ; loin de resserrer le cœur dans des voies trop étroites au gré de la nature, elle le délassé, elle lui verse une flamme nouvelle afin que le cœur puisse être étreint davantage et plus chaudement aimer ». Ainsi la passion, conduite par l'intelligence et tournée dans les voies de Dieu, ne jetterait point l'homme dans la mort, mais, comme on chante au jour de Pâques, elle serait, elle pourrait être en chacun de nous la résurrection et la vie.

Mais l'humilité, mais l'obéissance, bases de la religion, que deviennent-elles dans cette doctrine ? L'humilité ne consiste pas à s'ignorer, ni à nier ses forces et à refuser d'en tirer parti. Elle « dépouille notre personnalité des vaines enflures pour n'y laisser debout que des éléments solides et des principes d'une saine et vigoureuse initiative ». Quant à l'obéissance, il n'est permis à aucune autorité de traiter les hommes comme des machines, à aucun être intelligent de s'abandonner aux caprices d'un maître. « Ce ne serait pas de l'obéissance, ce serait de la servitude, la plus odieuse de toutes les servitudes, celle de l'âme... Nous ne sommes pas de ceux qui proclament que la loi quelle qu'elle soit est la loi, nous sommes de ceux qui protestent que, dans certains cas, la loi n'est pas la loi... » Il y a des limites à l'obéissance, parce qu'il y a des limites à l'autorité : on objectait à l'Eglise qu'elle était

une doctrine de contrainte et de mort et son exposé la montre comme une puissance d'exaltation.

L'an dernier le Père Janvier avait pris pour thème la Force. Cette année, c'est la Tempérance et il expose une fois de plus, sous une autre forme, la vertu régulatrice et féconde de la doctrine catholique. « La force, nous dit-il, nous affermit dans le bien et communique à nos volontés quelque chose d'inébranlable, elle nous élève aux sommets où éclate l'héroïsme et où se consumme le martyre, elle permet à une créature misérable, changeante, de faire passer en sa conduite comme un reflet de la grandeur, de la magnificence, de l'éternité propres à Dieu. Après avoir étudié cette vertu, nous arrivons à la Tempérance ». Et de la Tempérance, il nous présente à grands traits cette analyse :

« Elle renferme toutes nos facultés, toutes nos idées, tous nos sentiments, toutes nos opérations dans ce juste milieu en dehors duquel « on ne voit fleurir ni les sciences, ni les arts, ni la sainteté.

« En chacun de nous, elle règle d'abord le jeu de la vie intérieure. Elle stimule les intelligences paresseuses portées à suivre la routine, effrayées des initiatives : elle retient les esprits amis des aventures, prêts à se jeter dans les abîmes : elle retarde l'élan de quiconque, sous prétexte de progrès, se précipite toujours en avant ; elle accélère le mouvement de qui conque, sous prétexte de tradition, s'endort et traîne toujours en arrière. Elle nous garde contre l'indifférence égoïste et contre la vaincuriosité, contre le doute qui bouleverse les âmes et contre la crédulité qui les trompe. Elle excite les caractères faibles et leur comunique, à quelque degré, la fermeté des chênes, elle assouplit les volontés intractables et les rend, autant que possible, flexibles comme les roseaux. Par ses soins les coeurs ardents s'atténuent et les coeurs glacés s'échauffent, les horizons du pessimisme s'éclairent et ceux de l'optimisme s'inquiètent. Elle est habile à verser de l'huile sur les feux sacrés qu'il faut ranimer et de l'eau sur la flamme profane qu'il faut éteindre. Elle tire parti de l'amour, de la haine, de l'espérance, du désir, de l'audace, de la crainte, de la joie, de la douleur. Elle réprime ses passions les unes par les autres, elle dose ses sentiments divers et elle les empêche ainsi de devenir des vices. De même, elle corrige une vertu par une autre vertu ; la justice par la miséricorde, la force par la douceur, la fermeté par la bonté, l'humilité par la fierté.

« Du dedans la tempérance étend son domaine au dehors. Elle introduit dans le discours la sobriété ennemie du fastidieux verbiage et du mutisme morose, la réserve faite de discréption et d'expansive cordialité, la droiture aussi éloignée de la franchise brutale que de la réticence hypocrite, la gaieté qui ne connaît ni les noires humeurs ni la bouffonnerie, la pureté qui exclut les propos libertins et la pruderie, la courtoisie qui bannit la rusticité et l'affection. Elle y introduit un ton qui s'élève ou s'abaisse selon les sujets, une note personnelle dont l'originalité n'est pas de la bizarrie, une gravité qui n'a rien d'insolent, une éloquence qui, successivement noble ou familière ne tombe ni dans l'emphase, ni dans la vulgarité. La tempérance donne au regard, à la physionomie leur expression naturelle, à l'attitude une simplicité gracieuse, à tous nos gestes une dignité, une aisance d'où sont absents la pose et l'artifice. A son école, nous suivons les conseils de Saint-Augustin qui disait : « Que rien dans votre démarche, dans votre maintien, dans votre allure n'offusque qui que ce soit, que tout y rappelle la grandeur de votre état et la sainteté de votre vocation. Incessu, statu, habitu, in omnibus motibus vestris, nihil fiat quod cujus quam offendat aspectum, sed quod vestram deceat sanctum tatem ».

Jamais un tel enseignement n'a été plus profitable ni plus actuel. Pour réparer nos effroyables pertes de toute nature, en quantité et en qualité, il nous faut aujourd'hui favoriser la vie et la production dans le domaine moral et intellectuel comme dans le domaine matériel. Le Père Janvier nous montre que, pour favoriser la vie, il faut la savoir ordonner en soi et autour de soi. Alors elle sera vraiment féconde.

Henry BORDEAUX.



M. Harding (à gauche) accompagné du sénateur Knox se rend au Capitole pour prêter serment à la Constitution. M. Wilson souffrant est resté dans sa voiture, qui le conduira à une petite entrée du Palais, à l'intérieur duquel des huissiers le transporteront.

## LA TRANSMISSION DES POUVOIRS AUX ÉTATS-UNIS

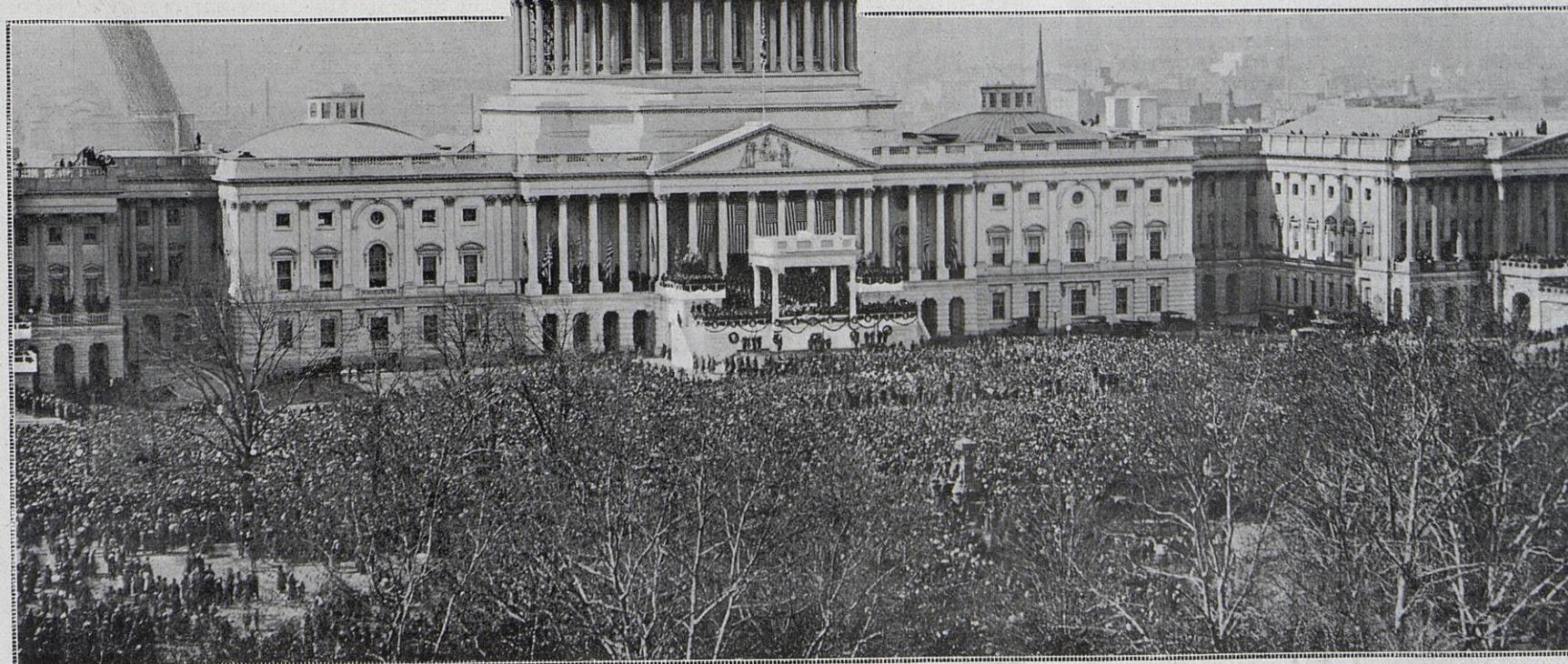
IMPOTENT, impopulaire, le Président Wilson a transmis ses pouvoirs au sénateur Harding. Après avoir quitté la Maison Blanche avec son prédécesseur, il se rendit au Capitole. M. Harding prêta serment entre les mains de M. White, chief justice des Etats-Unis.

Plus de dix mille personnes se pressaient devant le Portique du Capitole, où le nouveau Président jura sur la Bible fidélité à la Constitution américaine. M. Wilson fut transporté par des huissiers à l'intérieur du Palais, pour assister à la cérémonie. M. Harding est le vingt-neuvième Président des Etats-Unis. Le Sénat a voté une motion cournant la Constitution du nouveau Cabinet.

Dans son discours inaugural, le nouveau chef d'Etat proclama « qu'il avait accepté son rôle avec simplicité et avec un esprit humble ». « En entrant en fonctions, j'ai prêté serment, affirma-t-il, sur ce passage de l'Ecriture, qui dit 'Que te demande le Seigneur sinon d'être juste et miséricordieux et d'aller en toute humilité avec ton Dieu'. C'est là ce que je m'engage à faire envers Dieu et envers mon pays ».



Le nouveau Président et M. Wilson se rendent à la cérémonie de la transmission des pouvoirs.



M. Harding prête serment sous le portique du Capitole devant lequel se pressent plus de dix mille personnes.

## AUTOUR DU PLÉBISCITE EN HAUTE-SIÉSIE

Un de nos correspondants, qui séjourne en Haute-Siésie depuis l'époque où la Commission plébiscitaire interalliée a été installée à Oppeln, nous adresse ces intéressantes notes sur la délicate réglementation de cette consultation populaire.

Oppeln, le 16 mars.

A la suite de l'accord, signé en janvier 1920 par les Puissances alliées et le gouvernement allemand, pour établir la manière dont la Haute-Siésie allait être provisoirement administrée, une Commission interalliée comprenant :

Le général de Division français Le Rond, président.

Le général italien De Marinis.

Le colonel anglais Percival, vint s'installer à Oppeln le 11 février 1920, afin de prendre le pouvoir.

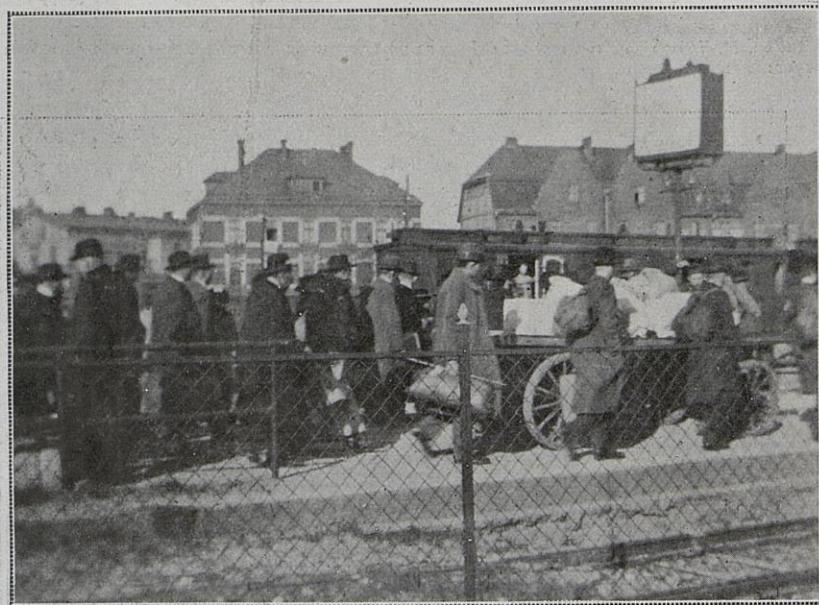
Pour assurer son œuvre, cette Commission arrivait entourée de collaborateurs civils et militaires, appelés, les uns à diriger chacune des branches de l'Administration locale, réparties en « Départements », les autres à contrôler l'Administration des cercles composant le territoire.

Pour maintenir l'ordre, la Commission disposait de troupes alliées, placées sous les ordres du général de division Gratier, et composées d'une division d'infanterie française et d'un détachement italien, en tout environ 13.000 hommes.

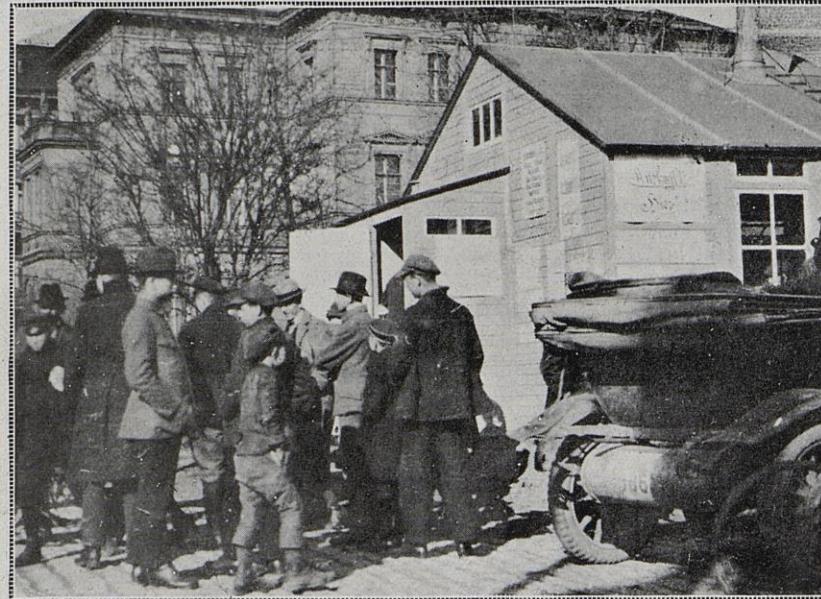
En arrivant en Haute-Siésie, la Commission allait avoir d'abord à calmer l'agitation entretenue par les pangermanistes, avec l'appui tacite et le plus souvent non déguisé de la Sicherheitspolizei (ou police verte) laissée sur le territoire après le retrait des troupes allemandes.



A la gare de Berlin, des milliers de votants se rendent en Haute-Siésie sont escortés par une foule nombreuse.



L'arrivée à Oppeln des « Heimattreu » ou fidèles à la Patrie qui viennent prendre part au vote du 20 Mars.



Dans la capitale de la province plébiscitaire, un bureau de renseignement a été spécialement installé pour les électeurs allemands.

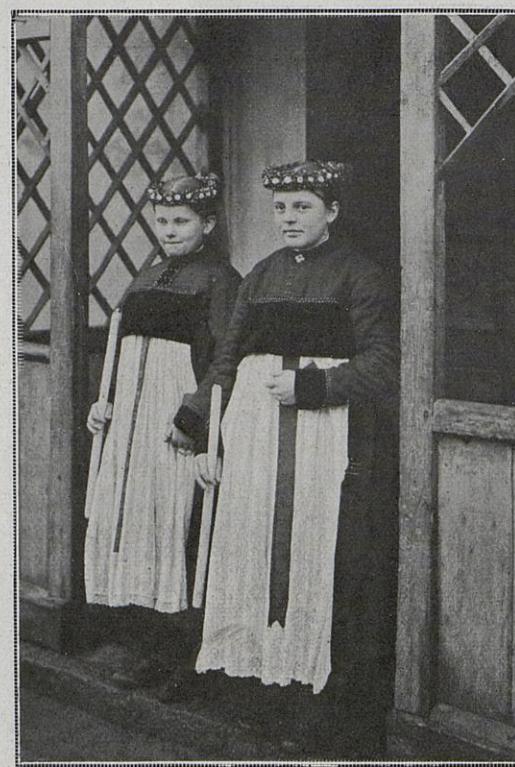
Après quelques incidents locaux qui marquèrent le début de l'occupation, et au cours desquels le général Gratier fut lui-même légèrement blessé, la Commission eut à faire face à une grève judiciaire, puis à des tentatives de grèves économiques. Toute cette agitation avait visiblement pour objet de montrer aux puissances alliées que la Commission se trouvait impuissante à maintenir l'ordre, et que par suite la violence des passions ne permettrait pas de procéder à une consultation populaire sincère.

Toutefois ces troubles n'eurent aucun résultat, les Polonais ayant eu la sagesse de s'abstenir de toute riposte aux provocations allemandes.

Pendant ce temps, la Diète de Varsovie se préoccupait en juillet 1920, de voter une loi constitutionnelle d'après laquelle la Haute-Siésie, en devenant polonaise, serait appelée à jouir d'une large autonomie, avec un Landtag, des lois provinciales, et un régime particulier d'impôts.

L'Allemagne dut donc à son tour envisager une mesure analogue, mais avec l'arrière pensée bien évidente de pouvoir restreindre par la suite toutes les concessions qui seraient accordées ; d'ailleurs, il lui fallait compter avec la Prusse qui, de son côté, se montrait décidée à garder la Haute-Siésie par tous les moyens, et à refuser même l'autonomie provinciale.

Jusqu'au mois d'août, l'agitation ne donna guère lieu qu'à des incidents locaux, qui, bien que parfois violents, n'eurent pas néanmoins de répercussions sérieuses. Toutefois on put se rendre compte des efforts apportés par les Allemands pour introduire quantité d'armes et de munitions. En même temps il devenait évident que la police loin d'être un élément de sécurité pour la tran-



Des premières communiantes en Haute-Siésie.

quillité du pays, constituait une menace permanente, contre laquelle il convenait de se préparer.

En août, l'assaut mené par la Russie rouge contre la Pologne réveilla les espérances de l'Allemagne : déjà la presse allemande annonçait la prise de Varsovie, et les agitateurs s'efforçaient d'entretenir la tension des esprits par tous les moyens : commentaires désobligeants sur le patriotisme polonais, insinuations sur des envois de troupes françaises pour aider soi-disant la Pologne.

Finalement le 17 août, les journaux allemands annoncèrent la grève générale sous prétexte de traduire les protestations de la classe ouvrière contre les transports de troupes. Du côté polonais, M. Korfanty, ancien député au Reichstag et chef incontesté du parti polonais, avait soin de lancer une proclamation pour recommander aux cheminots de maintenir la circulation par voie ferrée, et aux mineurs de continuer leur travail. La grève dura à peine 24 heures.

Cette provocation n'ayant pas eu le résultat escompté par les pangermanistes, les tentatives de troubles reprirent dès le 18 août à Katowice, sous forme d'une soi-disant insurrection polonaise, qui plus vraisemblablement fut le fait d'agents allemands. Les troubles prirent un caractère d'extrême violence dans la nuit du 18 au 19 août et coûterent aux troupes françaises deux tués et plusieurs blessés.

Il fallut proclamer l'état de siège, dans la ville de Katowice, où l'énergique intervention du général Gratier permit de rétablir rapidement l'ordre.

Si les Allemands ne manquèrent pas de prétendre qu'il fallait attribuer cette sorte d'insurrection à des bandes polonaises, de leur côté ils n'en com-



Le Président Ebert arrive à la gare de Berlin pour stimuler le zèle de ses compatriotes qui vont tenter de conserver l'important « marché » industriel et minier de l'Est à la Prusse.

mirent pas moins une série de meurtres dont celui du Docteur Mielecki, un des dirigeants du parti polonais.

La patience des Polonais était à bout : le résultat le plus clair de cette agitation fut d'amener ces derniers à prendre conscience de leur force et à s'organiser pour la lutte.

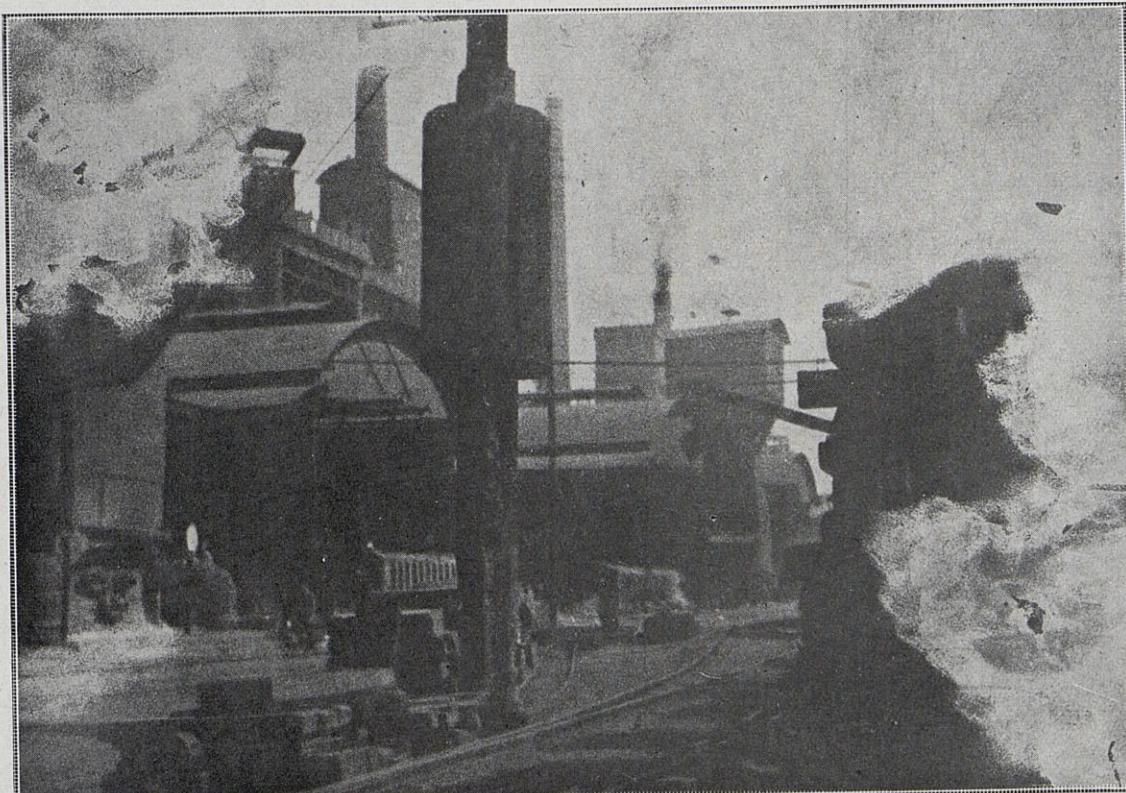
Presque instantanément, on vit une partie des populations du territoire, dans les villes comme dans les villages, prendre les armes pour réagir contre les menaces des Allemands, et surtout pour mettre hors de cause cette police verte qui contenait tant d'agitateurs.

Grâce aux mesures prises par la Commission, qui sut cependant se maintenir dans une juste modération, et une sage équité, l'agitation, qui s'était étendue à tout le bassin minier, put être apaisée et dès les premiers jours de septembre, l'état de siège fut levé.

Dès lors, il devenait nécessaire de procéder au licenciement de la police verte, jusque là ajourné, pour passer à l'organisation d'une police de plébiscite constituée d'après les bases fixées par le traité et comprenant un nombre égal d'Allemands et de Polonais. A partir d'octobre, le calme étant complètement revenu, il fut alors possible de constituer les services chargés de préparer l'exécution du plébiscite, et en particulier d'élaborer le règle-



Pour augmenter leurs chances de succès, les Allemands ont amené dans des wagons cellulaires des prisonniers de droit commun, qui vont déposer leur bulletin de vote ! (14 mars 1920).



Haut-fourneaux dans la région de Kattowitz.



**B**eilige Hedwig, erhalte Deinen Ober-schlesiern ihre deutsche Heimat!

**S**wieta Jadwiga, utrzymaj twojim Górn-ślazakom swoją niemiecką ojczyznę !

Les Allemands ont employé les moyens de propagande les plus divers, témoin cette carte postale dont des milliers d'exemplaires furent distribués aux familles catholiques et sur laquelle sont inscrits ces mots : « Sainte-Edwige, faites que les Hauts-Silésiens reviennent à leur Patrie allemande. »

ment suivant lequel cette consultation populaire devait s'effectuer.

A partir d'octobre 1920, il s'établit, au moins en surface, une trêve tacite entre les partis, bien que la propagande restât très active des deux côtés.

\*\*

La Commission de Gouvernement se mit alors à l'œuvre pour élaborer le Règlement destiné à préciser la manière dont le plébiscite serait effectué.

Le traité de Versailles, en effet, s'était borné à fixer les conditions générales du vote, qui se résument ainsi :

a) Droit de suffrage accordé à toute personne de l'un ou l'autre sexe, ayant 20 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du vote, et née en Haute-Silésie ou y ayant son domicile depuis une date à fixer par la Commission. (Cette date devant être antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1919.)

b) Vote de chacun dans sa commune.

c) Résultat du vote fixé par commune d'après la majorité.

Le Règlement publié le 30 décembre 1920 avait pour but de régler les détails et notamment de déterminer certaines modalités laissées par le traité à l'appréciation de la Commission.

Parmi les mesures prévues dans ce règlement, quelques-unes ne pouvaient manquer de soulever des protestations de la part des Allemands. Ce furent notamment celles qui fixaient les conditions à satisfaire par les habitants, qui ne sont pas nés dans la zone, pour obtenir ce droit de suffrage.

Ce furent aussi les dispositions prévues pour laisser voter plus librement certains éléments appartenant aux populations rurales.

(A suivre.)

## LETTRE D'ÉGYPTE

(De notre correspondant particulier.)

Au moment où Lord Milner se retire sans avoir pu faire accepter ses vues relativement au nouveau régime à instaurer en Egypte, il n'est pas sans intérêt de se rendre compte des conditions dans lesquelles ce pays est susceptible d'évoluer.

Il n'existe pas à proprement parler de parti anglais. L'Angleterre avait bien entendu des partisans surtout parmi les hauts fonctionnaires qu'elle créait mais depuis mars 1919 et la grève générale des administrations, il n'existe plus qu'une seule idée autour de laquelle viennent se grouper tous les Egyptiens, celle de l'indépendance. Toutes les classes du pays sont également intéressées et les princes comme les daines de la haute société manifestèrent contre l'Angleterre aussi bien que les paysans qui détruisaient les voies de chemin de fer et isolèrent certaines villes à peu près complètement. Le sentiment profond qui règne aujourd'hui pour libérer l'Egypte est le fruit de l'infatigable propagande que même depuis trente ans le parti jeune égyptien à la tête duquel se trouva Mustapha Pacha Kamel.

Ancien licencié en droit de la faculté de Toulouse cet homme a incarné l'idée de liberté du pays. A 22 ans, il débuta dans sa carrière militaire et par sa seule énergie et sa volonté de servir son pays, il groupa autour de lui un état-major d'élite qui à sa mort prématuree à 37 ans, put continuer vigoureusement l'œuvre commencée.

Les troubles de l'année dernière se sont assoupis momentanément parce que les chefs égyptiens espèrent obtenir en négociant l'exécution des promesses anglaises. Mais le peuple n'en est pas à son dernier geste et de nouvelles déceptions pourraient ramener des journées plus sanglantes que celles de mars-avril 1919.

Les colonies étrangères sont plutôt en sympathie avec la population et ce que l'on a dit relativement à la xénophobie vis-à-vis des Arméniens et des Grecs est manifestement exagéré. L'union entre Musulmans et Coptes est chose faite. Des prêtres ont même prêché dans les mosquées et des cheikhls et des rabbins ont été reçus dans les églises.

Le drapeau révolutionnaire porte la croix et le croissant entrelacés.

La situation en somme n'est que la suite naturelle des événements historiques qui marquèrent



La Place du Marché, au Caire.

l'insurrection d'Arabi Pacha en 1881. Elle avait un caractère franchement national ainsi que le démontrent les livres jaunes (français) et bleu (anglais).

La révolution des affaires de Turquie n'a pas eu l'importance que l'on s'est plus à y attacher. En tout cas, la France par son attitude a plutôt gagné comme influence. Malheureusement depuis une dizaine d'années, le français a été supprimé dans les écoles du gouvernement, néanmoins l'usage de l'anglais est encore très limité et une vieille tradition se maintient encore pour que tout égyptien cultivé sache le français. Il y aurait le plus grand intérêt à faciliter l'accès de nos

écoles aux étudiants de ce pays ainsi que le fait l'Allemagne qui a concédé aux médecins égyptiens de pratiquer même chez elle. Une propagation de brochures et de journaux donnerait de sérieux résultats. Les journalistes égyptiens l'accueilleraient volontiers. Jusqu'en 1910, Lyon et Paris abritaient plus de 1.000 étudiants égyptiens. Mais depuis cette époque le courant se porta vers l'Allemagne et surtout vers la Suisse. Dans l'intérêt de l'Egypte comme de l'Angleterre, la France est toute désignée pour faire le pont entre ses vieux et ses nouveaux amis et contribuer par son influence morale à solutionner le différend qui les sépare.



Paysage des bords du Nil.



La Mosquée Mohamed Ali, au Caire.



Les Tombeaux des Mameluks, dominant la Capitale de l'Egypte.



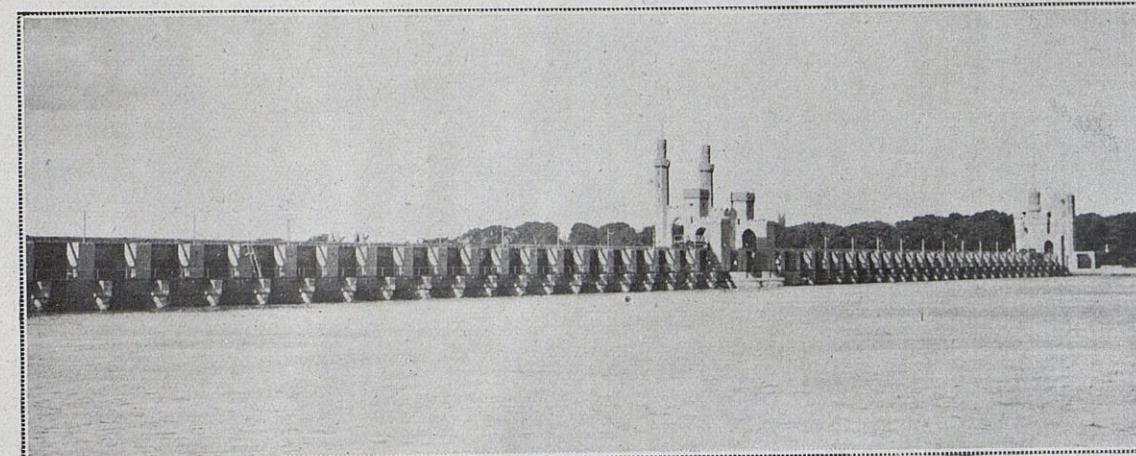
Porteuses d'amphore.

L'irréductibilité des hommes d'état du Caire n'est pas telle qu'elle ne puisse se prêter à des solutions de conciliation.

Si Adles Yaghen Pacha, d'origine turque et parent par alliance de la famille khédiviale, a joué un rôle maladroit au cours des derniers événements et compromis sa situation en prenant un contact trop étroit avec la mission Milner, il ne saurait en être de même de Mohamed Pacha Saïd.

Cet homme d'état est peut-être le meilleur des politiciens égyptiens. Il symbolise l'opposition au projet Milner. Très souple et très habile il a su grouper une élite intellectuelle qui osa dire ce qu'elle pensait des inconvénients de ce projet et entraîna finalement l'adhésion unanime de la population.

Il a avec lui le prince Omar Pacha Toussom, le plus populaire des princes de la famille khé-



Un des plus importants barrages du grand fleuve égyptien.

est le chef, est le seul parti puissant et vraiment organisé en Egypte. Il a un programme, un état-major et des adhérents convaincus.

\*\*\*

La crise qui sévit sur la production en Egypte, comme partout ailleurs, a amené un apaisement temporaire dont il est urgent de profiter pour régler la question politique dans un intérêt général.

La culture du coton longue soie est indispensable à l'industrie européenne et des cours fabuleux furent atteints ces dernières années en raison du découverte de la place et des demandes considérables, principalement de l'Amérique qui tentait d'accaparer la place. Ce sont ces manœuvres qui expliquent en partie la baisse actuelle laquelle a dépassé toutes les prévisions. Mais il y a lieu de retenir qu'aucun pays n'est en mesure de rivaliser pour la qualité du produit sauf peut-être

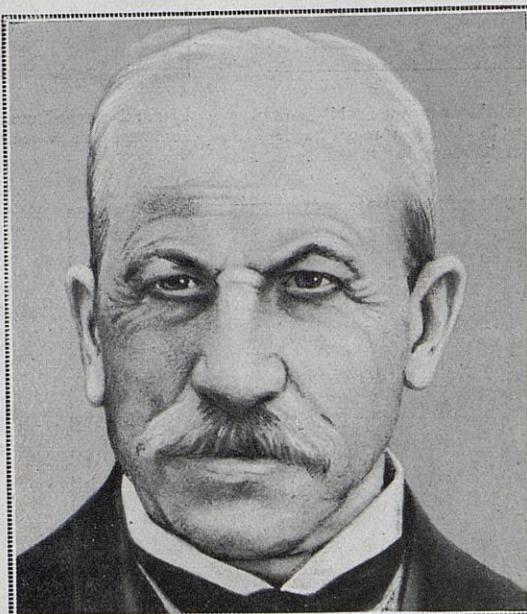
l'Utah aux Etats-Unis et le Turkestan russe, mais ce pays est hors de cause pour longtemps.

Le riz tend également à prendre une place prépondérante dans la culture nationale. Sa qualité en est remarquable et le riz de la Basse-Egypte est nettement supérieur à celui de Saïgon et des Indes.

Un pays si merveilleusement doté, au point de vue agricole, peut envisager l'avenir avec confiance et ne saurait se soumettre à rester indéfiniment une simple terre d'exploitation.

Il faut donc que les peuples d'Europe et tout particulièrement les Anglais se rendent compte de l'urgence d'une coopération dans l'œuvre de reconstitution mondiale nécessaire et facilitent l'œuvre de développement matériel et moral qui s'impose au lieu de rejeter le fellah égyptien dans une attitude d'hostilité et de révolte qui serait fatale à tous.

Robert de CHABRILLAN.



Lord Milner, qui fut chargé de l'enquête sur le mouvement nationaliste en Egypte.

diviale, l'idole des Alexandrins, grand philanthrope et protecteur de toutes les œuvres humanitaires. Grand propriétaire foncier il consacre tous ses soins à l'amélioration du sort des paysans, s'occupe de leur instruction et de leur développement moral et intellectuel de façon à les éléver progressivement au niveau des peuples européens.

On ne peut clore cette liste sans faire mention de Taghilour Pacha, vieillard robuste et alerte, le Clemenceau de l'Egypte, qui personifie maintenant le parti de l'Indépendance. Autoritaire, parfois despote, il ne fut pas exempt de certaines faiblesses, mais il sut se reprendre et regrouper les énergies. Il s'est montré à la tête du parti national le plus sérieux adversaire de Milner en dévoilant tout ce qu'il y avait de factice dans cette pseudo-indépendance. C'est lui qui est en ce moment le plus écouté par le peuple égyptien et il n'acceptera d'entrer en négociations nouvelles que si le projet Milner se trouve modifié et amendé par des réserves qui abrogent formellement le protectorat de 1914. Le parti national, dont il

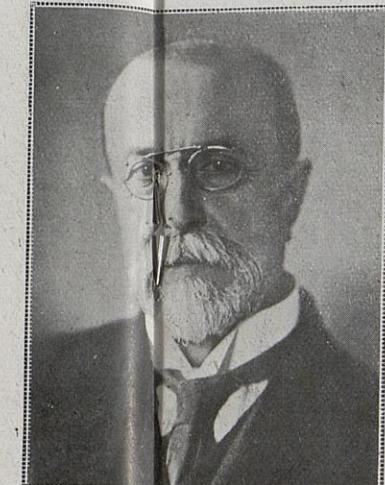


(Photos Haeckel.) Couche de soleil derrière les Pyramides.

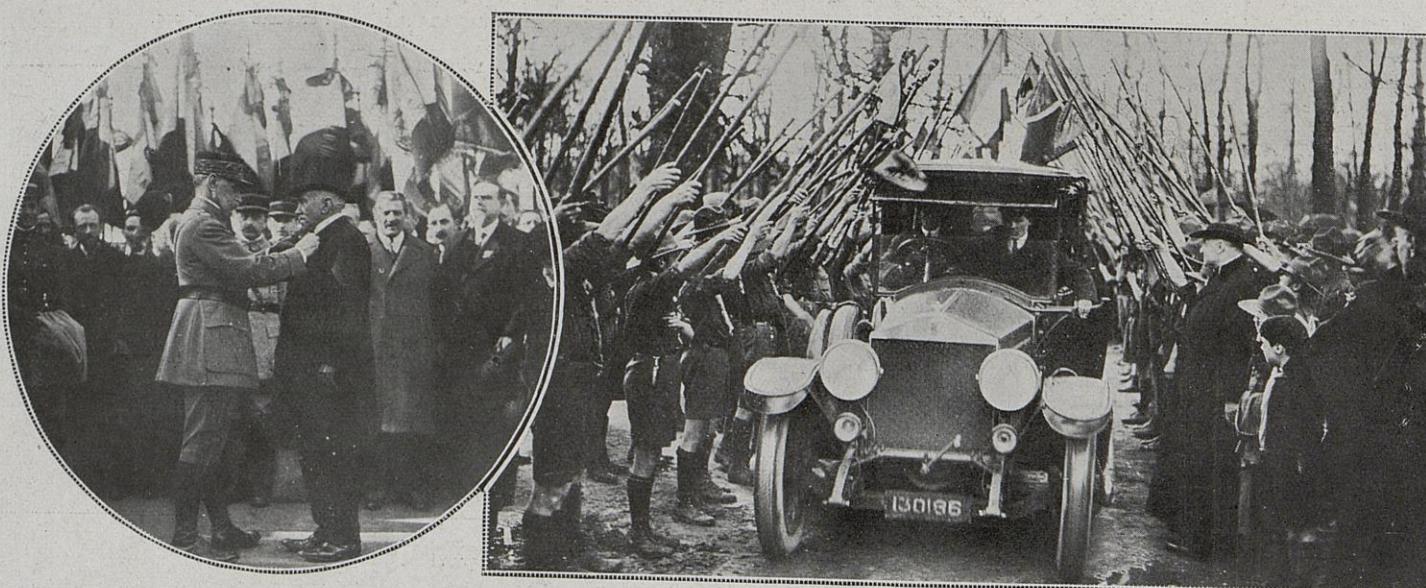


Le roi Gustave V de Suède a rendu visite à M. Millerand. Un déjeuner lui fut offert par le Président de la République auquel assistaient les maréchaux Lyautey, Fayolle et Franchet d'Esperey. On voit à gauche le souverain saluant le drapeau de la garde d'honneur. Dans le médaillon de droite, Gustave V dépose une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

LE BLOC-NOTES  
DE LA  
SEMAINE



M. Masaryk, président de la République Tchécoslovaque, dont on a fêté le 71<sup>e</sup> anniversaire, vient d'être nommé Grand Croix de la Légion d'honneur.



L'Union régionale de la Seine de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France a fêté la remise de la croix de la Légion d'honneur au Dr Michaux en présence de milliers de jeunes gens. Le Maréchal Foch, ancien condisciple du nouveau décoré au collège Saint-Clément, que l'on voit dans le médaillon remettant le ruban à l'ex-chirurgien des hôpitaux de Paris, fut reçu avec enthousiasme par les boys-scouts, qui firent à l'auto du grand chef une véritable voûte de drapeaux.



L'amiral Sagot-Duvauroux, au nom du Ministre de la Marine, rend hommage au vice-amiral Gervais, dont les obsèques viennent d'être célébrées à Nice.



M. Austen Chamberlain, ancien chancelier de l'Échiquier.



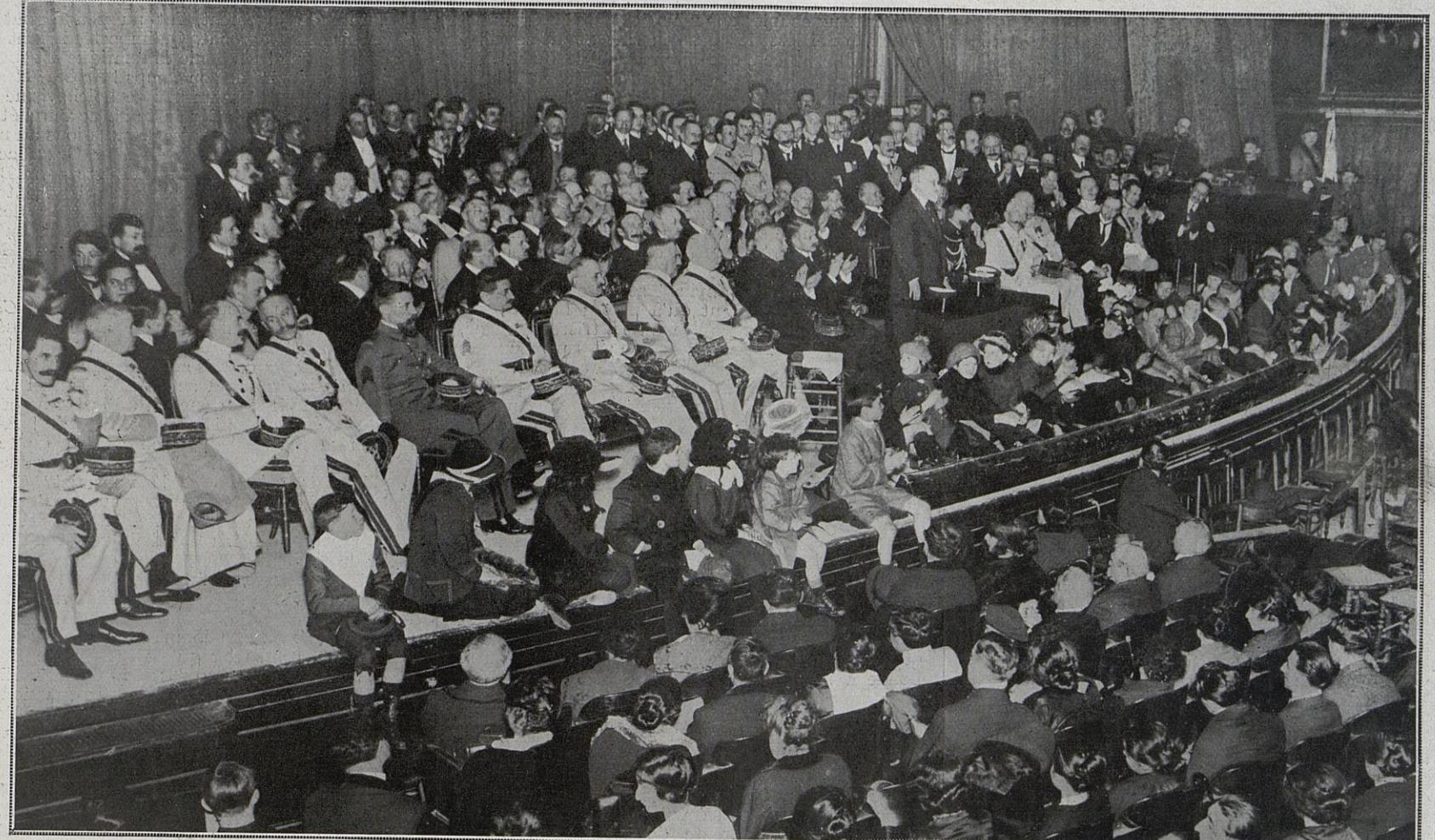
A Saint-Sulpice, le dimanche des Rameaux, les fidèles nombreux achetèrent buis et palmes, dont les prix furent très élevés encore.



M. Bonar Law, que notre photographie représente au moment où il prend possession de son poste de recteur de l'Université de Glasgow, leader du parti unioniste, vient de prendre sa retraite pour raison de santé. C'est M. Austen Chamberlain, qui succédera au fidèle associé de M. Lloyd George.



Lord Reading, le futur vice-roi des Indes, accompagné de Mme Asquith et de Lady Reading, s'apprête à partir pour Bombay. Il va tenter de ramener le calme dans le vaste empire de la couronne.



La Ligue des chefs de section et des soldats combattants a organisé au Trocadéro une patriotique cérémonie pour commémorer l'admirable résistance qui, en mars 1918, arrêta la furieuse ruée allemande. On voit ici M. Poincaré prononçant son discours en présence des maréchaux Joffre, Pétain, Lyautey et Franchet d'Esperey et de nombreux généraux, anciens commandants d'armées et de groupes d'armées.

LE 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

La Société des Conférences a fêté son 25<sup>e</sup> anniversaire au Palais d'Orsay. Le banquet, présidé par M. Poincaré, réunissait une brillante assistance. M. Millerand était représenté par M. Petit, secrétaire général de la Présidence. En présence de MM. Léon Bourgeois, Raoul Pétet, Colrat, des maréchaux Joffre et Fayolle, des généraux Berdoulat, Nivelle, Mangin, Maistre, de Mitry, Balfourier, Tanant, Debucy et Herr, M. René Doumic évoqua le succès des conférences de M. Poincaré. M. Robert de Flers donna une fine et spirituelle allocution raconta comment il avait connu Meilliac et Halevy. Enfin M. Poincaré a dit pourquoi il avait accepté de parler des origines de la guerre, afin de démontrer que la responsabilité de la guerre mondiale incombarait entièrement à l'Allemagne.



DANS LES SALONS DU PALAIS D'ORSAY

Le Banquet de la Société des Conférences : M. Poincaré prononce son discours. De gauche à droite : M. M. Barres, Maréchal Joffre, MM. Pétet, Bourgeois, Raymond Poincaré, René Doumic, Chagas, Ministre du Brésil, Colrat, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Maréchal Fayolle.



M. Jacques Stern, Directeur du *Monde Financier Illustré*, qui vient d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur.



Berlin vient de faire à Talaat-Pacha d'imposantes funérailles. Le drapeau ottoman figurait dans le défilé. Notre cliché représente l'entrée du cercueil au cimetière Matthaus.

## THÉATRES

CIGALE ET CLUNY. — Nouveaux spectacles.  
COMÉDIE MONTAIGNE : *Les Amants puérils*, pièce en trois actes de M. Crommelynck.  
THÉATRE DES ARTS : *La Comédie du Génie*, pièce en trois actes et huit tableaux de M. François de Curel.  
NOUVEAU THÉATRE : (*Groupe du Canard Sauvage*).  
*Le Cœur des Autres*, pièce en trois actes de M. G. Marcel, *Premières Armes*, un acte de M. M. Berger.  
THÉATRE ANTOINE : *La Bataille*, pièce en trois actes de M. Pierre Frondaïe, d'après le roman de M. Claude Farrère.

Ayant délibérément choisi un sujet très scandaleux et ajoutant à ses qualités éprouvées de vaudevilliste celles d'un véritable auteur comique, M. Mouézy-Fon n'a reculé devant aucun des personnages que d'autres auraient évités, les jugeant pénibles ou dangereux ; il les a fait parler et même agir à peu près comme ils parlent et agissent, avec vérité. *Le Rat Mort* n'est pas loin de la Cigale et le public des deux établissements est peut-être le même et doit tout au moins se connaître. Si l'auteur a écrit avec verve un dialogue alerte, la direction lui a donné une interprétation brillante avec Mlle Parisys, dont la fantaisie et l'espérance firent merveille. M. Etchepare, élégant et sentimental à point, sans oublier Mlle P. Rolle, MM. Gor' y et Laverne, sans oublier non plus le couple cocasse de M. et Mme du Cordon, réalisé avec talent par M. Despaux et Mme Carton.

Le vaudeville de MM. de Gorsse et Nancey connaîtra de beaux et longs jours au Théâtre Cluny. Remarquablement charpentés, allègrement écrits, ces trois actes sont fort divertissants. Au II, je recommande certain truc de rayons solaires servant de moyen de correspondance amoureuse, truc que n'aurait pas désavoué Labiche. L'entrain de Mlle Albany, l'espérance de Mlle Béry, la gaîté trépidante de M. Trévoux et l'irrésistible comique de M. Geo Lecomte donnent à cette pièce très morale, bien que vaudevillesque, un relief tout particulier. N'oublions pas sa part d'éloges à M. Coradin, qui fut parfait dans le rôle classique de l'oncle à héritage.

## LA CHAPELLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE A DORMANS

Deux fois sur les rives de la Marne, l'ennemi fut arrêté. Une première fois la victoire conjura l'invasion, une seconde fois elle chassa l'Allemand et le poursuivit jusqu'à ce qu'il demandât grâce.

Et telle fut dans les mêmes âmes angoissées l'ivresse de la délivrance que cette victoire prit le nom de « Miracle de la Marne ».

L'instinct populaire sentit que la valeur et le courage des combattants exaspérés par les forces mystérieuses qui décident des choses avaient dépassé les limites des causes et qu'un miracle venait de sauver la France. Ce fut celui de la Marne. C'est par lui que nous avons pu rester libres et fiers.

Aujourd'hui, sur cette Marne immortelle, on veut édifier la Chapelle de la Reconnaissance qui chantera la gratitude de la France à la Providence et aux morts dont les survivants sont débiteurs.

Mme la Duchesse d'Estissac fut la première à concevoir ce noble dessein, et à peine eût-elle exprimé cette pensée qu'elle reçut de multiples adhésions. Riches et pauvres, humbles et savants, français de toutes les provinces aussi bien que généreux alliés envoyèrent et continuent d'envoyer leur offrande.

Un Comité se constitua sous l'éminent patronage du Cardinal Luçon et sous la présidence de Mgr Tissier, évêque de Châlons, et, d'accord avec le Maréchal Foch, il fut décidé que ce serait dans la Marne et sur la Marne, à Dormans, lieu synthétique des deux victoires libératrices que s'édifierait la Chapelle de la Reconnaissance.

A cet effet l'acquisition a été faite du beau domaine de Dormans où un grand parc gardé à son entrée par un imposant château aux tours féodales s'élève en gradins au-dessus de la petite cité meurtrie par la guerre.

C'est à son point culminant, à 65 mètres au-dessus de la vallée que se dressera la chapelle, qui commandera au loin les méandres de la rivière, les routes et la voie du chemin de fer de Paris à Strasbourg.

Il sera prié perpétuellement pour les morts dans ce sanctuaire. Une chapelle y sera réservée aux disparus et une autre à nos alliés d'Amérique qui tombèrent aux portes de Dormans.

Le projet de la chapelle dont la gravure est ci-contre, a été étudié par M. Closson avec le souci de créer une œuvre d'un aspect religieux en parfaite harmonie avec le paysage et aussi avec la grandeur des événements à commémorer. Il s'est inspiré des traditions de l'architecture du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle en Champagne. Le choix

Des deux couples que nous présente M. Crommelynck, quel est le plus puéril ? Serait-ce cette petite fille et ce petit garçon qui se querellent, se boudent, s'embrassent, tremblent devant leurs parents et finissent par se jeter à l'eau ? Ne serait-ce pas plutôt cette femme vieillissante et ce beau jeune homme ? Elle fut adulée et maintenant, grâce à une violette, à des gants, à des fards, elle fait encore illusion sur lui qui ne l'a jamais vue à figure découverte, qu'une fois et encore dans la pénombre. Pour eux aussi, l'évocation finit mal : le jeune homme se sauve en ricanant le jour qu'il constate la décrispitude de celle qu'il poursuivait depuis plusieurs mois.

Ces deux tristes romans se déroulent côté à côté, ne se rencontrant qu'à peine ; la scène est dans une maison meublée où la tristesse règne, où chacun s'occupe de soi-même ; les personnages semblent échappés de l'ancien théâtre de M. Maeterlinck, ils répètent leurs phrases, ils parlent en même temps, ils semblent jouer aux propos interrompus. Le tout est bien étudié, bien charpenté, mordre comme les existences que l'acteur a voulu mettre à la scène.

Mme Bady représente avec beaucoup de courage et de puissance la malheureuse princesse et Mme Jamois a beaucoup de talent en petite jeune fille. MM. de Pedrelli, un peu inexpérimenté et Hiéronymus sont les deux amoureux. M. Crommelynck joue lui-même le rôle d'un vieil homme à demi gâteux, qui fut l'amant de la princesse à l'époque où ils étaient tous deux renommés pour leur beauté. Mme Céliat joue celui d'une bonne criarde et malveillante, Mme Pizani celui d'une autre bonne à moitié idiote.

Profonde, curieuse et tourmentée, la nouvelle pièce de M. de Curel porte à la scène le passionnant problème, agité souvent par les philosophes : « qu'est-ce que le génie ? L'auteur génial est-il un *sursocial* ? » La thèse que l'auteur de *L'Ange en Folie* a traitée avec sa puissance de symboliste dramatique, est parente de celle que Auguste Comte synthétisa dans une formule célèbre : « Doit-on expliquer l'humanité par l'homme ou l'homme par l'humanité ? » Il faut conclure, je crois, avec M. de Curel que le génie n'est pas un résidu social et que l'homme supérieur, ayant des formules neuves, des procédés originaux, est rarement compris du public. M. de Curel en a fait l'expérience lui-même ; le parterre dont Molière pronostic

la sûreté de jugement, fut un peu dérouté par l'aventure de Dagnat. Qu'importe, il faut heureux son époque ! Un génie dramatique est toujours le révolutionnaire de son temps ! *Le Cid*, *Hernani*, *Le Fils Naturel*, c'est un peu de bolchevisme littéraire ! La formule théâtrale de M. de Curel étonne, car elle ne fait pas de basses concessions au métier et à la mode. Aux côtés de Mme Grumbach, de Mme Germaine Dermoz et de M. Lagrenée, M. Beauve, qui connaît de brillants succès dans les théâtres de quartier et qui est certainement un des derniers acteurs romantiques, prétait sa puissante et mûre conviction au héros tourmenté de M. de Curel.

Un nouveau groupe dramatique, *Le Canard Sauvage*, qui n'a malgré son nom, rien d'ibsenien, nous a offert un excellent spectacle de jeunes, *Le Cœur des autres*, trois actes de M. Gabriel Marcel et *Premières armes* un acte de M. Marcel Berger. La première pièce est encore, à l'instar de celle de M. de Curel, une histoire de théâtre ! A-t-elle réellement intéressé le public ? J'en doute ; ce dramaturge portant à la scène ses drames de famille, est-ce vraiment là un sujet ? C'est de l'exception, et ce qui est plus grave, de l'exception théâtrale ! Cette réserve faite, M. Gabriel Marcel s'est révélé un écrivain distingué et un auteur plein de promesses.

M. Marcel Berger a obtenu un succès de bon aloi en rajeunissant aimablement un fort vieux thème.

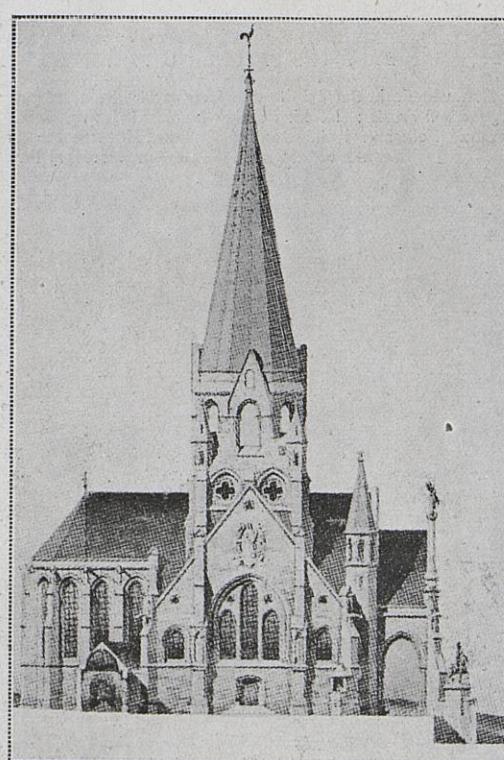
*La Bataille* a fait triompher au théâtre Antoine l'admirable romancier qu'est M. Claude Farrère, et l'étonnant artiste qu'est M. Gémier. Habilement M. Frondaïe a adapté la passionnante aventure de Serisaka et du commodore Fergan. La mise en scène fut pour beaucoup dans la réussite de ce film vivant. L'acte de la tourelle, qui enthousiasma la salle, restera un des chefs-d'œuvre de la machinerie scénique. La troupe de M. Gémier est remarquable ; Mme Roggers a fait une composition aussi intelligente que délicate. Mme Marquet a tenu avec une grâce originale le rôle de l'Américaine. M. Jean Worms s'est montré une fois de plus un comédien conscient et sobre. MM. Vibert et Charles Boyer sont excellents. Quant à M. Gémier, Yorisaka est certainement le plus beau succès de sa belle et prestigieuse carrière.

INTÉRIM.

de cette époque répond en effet aux désirs nettement exprimés par un très grand nombre des 5.000 souscripteurs actuels. Ce projet a la noblesse, la simplicité qui conviennent, il est, en outre, éminemment français.

La façade de la Chapelle regarde la Marne. Elle est précédée d'un porche, auquel on accède latéralement, décoré sur sa face principale par deux arcatures soutenant un grand Christ en croix, au-dessus d'un autel de pierre établi en encorbellement, ce qui permettra, en certaines circonstances, des cérémonies extérieures. Un Sacré-Cœur, dans une rose en forme de couronne d'épines, est représenté au haut du pignon, surmonté lui-même par un Saint-Michel vainqueur.

Deux statues équestres, en bronze doré, de Sainte Jeanne d'Arc et de Saint Martin garderont la Chapelle de chaque côté du porche.



Chapelle de la Reconnaissance à Dormans. Projet adopté par le Comité de la Chapelle de la Marne, dû à M. l'architecte Closson.

Joignant la Chapelle et communiquant avec elle, l'architecte a prévu un cloître rectangulaire.

Sur les murs de cloître seront gravés les noms des grandes batailles de 1914-1918, et tous les hauts faits d'armes qu'il importe de rappeler aux visiteurs et aux générations futures. Y trouveront place aussi tous les ex-voto, emblèmes et souvenirs que les familles enverront en souvenir de leurs chers disparus.

Sur la terrasse, à laquelle on pourra accéder, même en voiture, par un chemin en pente douce, seront placés les trophées de guerre (pièces d'artillerie lourde allemande) que le Ministre de la guerre, par une décision récente a attribués à l'œuvre commémorative de la Chapelle de Dormans.

Les pèlerins y jouiront d'une vue des plus étendues sur la Marne et sa vallée, sur Dormans, son Château, son Eglise, ses coteaux et ses campagnes jadis si riants ; ils pourront se mettre à l'abri des intempéries sous les arcades, et se réunir au milieu du cloître pour les fêtes et anniversaires religieux.

Une chaire en plein air pour les allocutions aux pèlerins sera, d'ailleurs, ménagée dans l'épaisseur du mur, sur la façade latérale nord de la chapelle.

La configuration du sol, en forte déclivité vers la vallée, a permis de prévoir, sans trop de frais, l'établissement d'une Crypte sous une partie de la Chapelle.

Le monument est surmonté d'un clocher, dont le sommet, portant un coq gaulois en bronze doré, s'élève à 80 mètres au-dessus du sol de la Crypte. Ce clocher flanqué de quatre tourelles, contiendra un beffroi supportant les cloches, qui appelleront les visiteurs aux diverses cérémonies, lorsque seront célébrées, aux grands anniversaires, les Messes d'action de grâces ou les messes de Requiem pour tous les Français et Alliés, morts au service de la Patrie pour le Droit et la Liberté.

A l'heure présente, plusieurs bienfaiteurs ont déjà donné ou promis d'offrir des vitraux, divers ornements et des vases sacrés.

Les premiers travaux commenceront au printemps prochain, la crypte sera bientôt terminée, et, si la générosité des concours se continue, si chacun a à cœur de porter sa pierre à ce monument de piété nationale, on espère que dans quatre ou cinq années la Chapelle de la Marne chantera à Dieu la reconnaissance de la France (1).

F. L.

(1) Les souscriptions sont reçues à l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance, 175 boulevard Saint-Germain au nom de Mme la Duchesse d'Estissac, présidente de l'Œuvre. Elles peuvent aussi être adressées à Monseigneur Tissier évêque de Châlons-sur-Marne, président de l'Œuvre à l'évêché de Châlons-sur-Marne.

## LE GÉNÉRAL NIVELLE AUX ÉTATS-UNIS

M. Viviani est chargé d'aller porter au gouvernement des Etats-Unis les vœux du gouvernement français. Il retrouvera beaucoup d'admirateurs et d'amis dans le pays où il a rempli, en compagnie du maréchal Joffre, une mission retentissante en 1917. On se rappelle combien cette mission a galvanisé l'opinion américaine aussitôt après la déclaration de guerre à l'Allemagne ; elle a largement contribué à déclencher l'effort gigantesque si rapidement accompli par la République soeur.

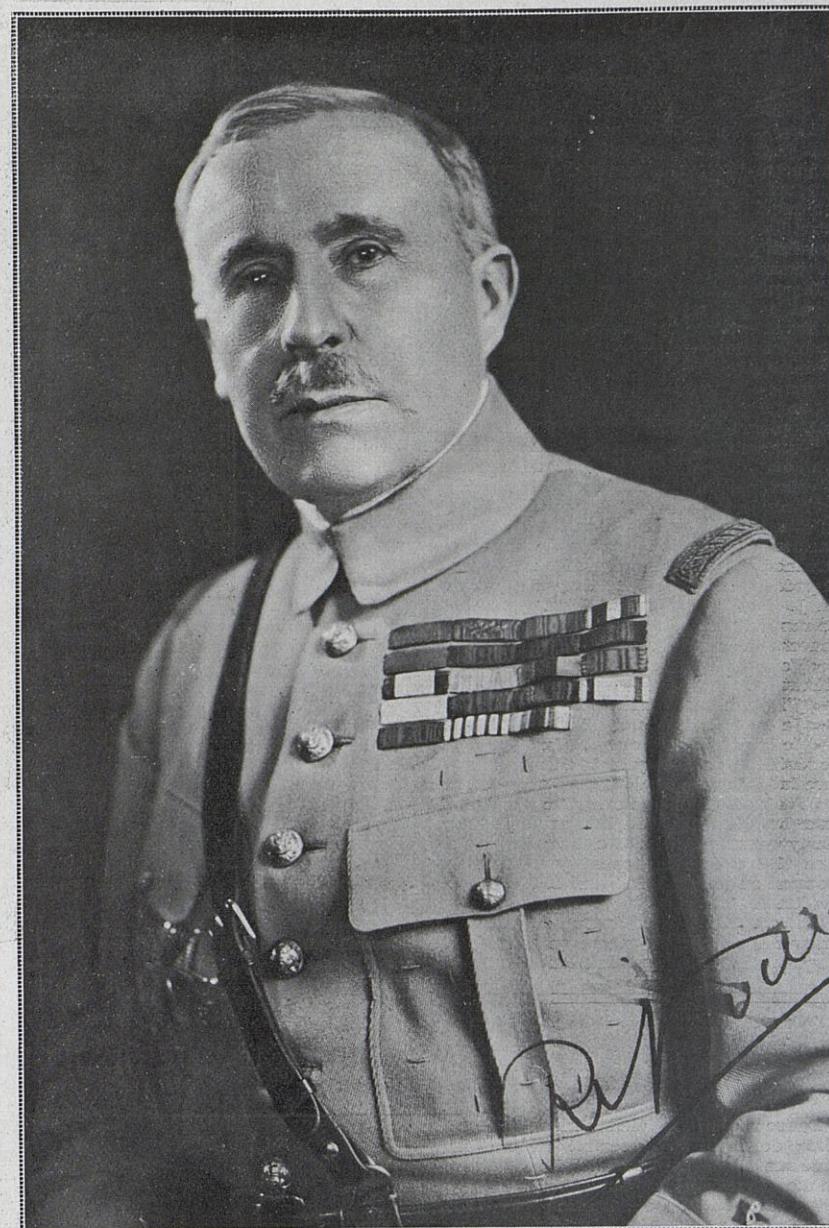
L'amitié des Etats-Unis, qui nous reste inébranlablement acquise, attend, pour se manifester à nouveau sous une forme pratique, que le président Harding et son cabinet aient eu le temps de définir plus nettement leur politique extérieure.

Les Etats-Unis ont des préoccupations intérieures qui tendent à absorber leur attention : question de l'immigration jaune, question noire, question ouvrière ; et, sur le continent américain lui-même, des préoccupations du côté du Mexique et des petits états du Centre. Mais ils ne peuvent pas se désintéresser de l'Europe, à laquelle ils sont liés par trop de souvenirs passés et d'intérêts actuels. M. Harding lui-même a déclaré, dans son télégramme à M. Millerand, qu'il avait pour la République française une « inaltérable amitié » et qu'il faisait des vœux pour la « constante amélioration de sa prospérité ». M. Viviani trouvera donc des interlocuteurs bien disposés pour des conversations utiles.

Le terrain a d'ailleurs été admirablement préparé par la mission que le général Nivelle vient de remplir aux Etats-Unis. Cette mission lui avait été confiée par M. Georges Leygues, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, et M. André Lefèvre, Ministre de la Guerre. Parti de France pour les Etats-Unis le 30 octobre 1920, le général Nivelle est revenu au Havre le 17 janvier 1921, après avoir fait dans l'intérieur du continent américain un voyage de deux mois. Le général était accompagné par le lieutenant-colonel Azan, qui avait été en 1917 le chef de la première mission militaire d'instruction envoyée aux Etats-Unis par le gouvernement français. D'autre part, M. le pasteur André Monod, directeur du Comité protestant de propagande française à l'étranger, était plus spécialement chargé de prendre contact avec les associations protestantes.

Le général Nivelle a d'abord assisté à toutes les cérémonies relatives à la célébration du Tricentenaire du *Mayflower*, le bateau qui, en 1620, a amené les Puritains près de Boston. Il y était à la fois le représentant du gouvernement français et celui du Comité protestant de propagande française. Il visita dans ces conditions les grandes villes de l'Est et du Middlewest : New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Washington, Chicago, Milwaukee, Springfield, Indianapolis, Louisville, Cincinnati, puis celles des Etats du Sud et de la Californie, revint vers l'Est et passa enfin huit jours à New-York en attendant le départ de la *Lorraine*, le 8 janvier 1921.

Au cours de cet immense voyage, le général a pris contact non seulement avec les autorités de chaque Etat et de chaque ville, et avec les présidents des diverses associations militaires, religieuses ou sociales, mais avec les citoyens



Le Général Nivelle, qui vient de remplir brillamment une mission aux Etats-Unis.



Les Généraux Nivelle et Dickmann assistent au défilé de la 7<sup>me</sup> division Harbord à Camp-Travis le 13 décembre 1920.

américains. Grâce à sa connaissance de l'anglais, il pouvait, dans les banquets, converser avec ses voisins de table, et dans les réunions de tout genre suivies du shake-hands général, entendre quelques mots de chacun et y répondre. D'allure simple, accueillant pour tous en toutes circonstances, malgré des journées d'incroyable surmenage précédées ou suivies de nuits en wagon, il a plu infiniment aux Américains. L'effet produit par cette mission a d'ailleurs été relaté dans les milliers d'articles que la presse américaine lui a consacrés en les illustrant des innombrables clichés que les photographes prenaient à chaque étape du voyage.

Dans ses discours, toujours en anglais, le général relatait les faits et les idées que le gouvernement l'avait chargé de faire connaître au grand public des Etats-Unis. Et il pouvait sentir, par les applaudissements répétés qui saluaient partout certains passages, le cœur de ce public battre avec le sien. Quand il disait : « La France veut la paix », ou « l'Allemagne doit payer », c'était une ovation égale à celle qui saluait la description de l'héroïsme de notre armée et des sacrifices de notre peuple.

Dans les Universités, le général Nivelle a trouvé des professeurs et des élèves français qui constituent un excellent trait d'union entre les deux pays. Il estime que ces échanges, dont le général Azan a été un Américain habitant Paris, élevé



Le Lieutenant-Colonel Paul Azan, Chef d'Etat-Major du Général Nivelle.

à l'université Harvard, M. James Hazen Hyde, sont à généraliser. L'admiration affectueuse de la jeunesse américaine pour la France ne pourra qu'y gagner.

Même dans les écoles de moindre envergure, les « High Schools » que le général a visitées en grand nombre, cette admiration existe. Faut-il citer ce qu'écrivait au général, à la suite de sa visite, la directrice d'une école de Richmond : « Votre présence au Collegiate School le 7 décembre, puis votre photographie qui sera toujours à la place d'honneur, ne cesseront d'être une grande inspiration pour nos élèves. Les quelques minutes que vous avez passées dans nos murs ont fait plus pour la France que mes pauvres efforts de trois ans, et jamais propagande n'eut plus belle récompense. Immédiatement après votre départ, on a entendu une mignonne de huit ans dire avec un enthousiasme impossible à décrire : « Was it not wonderful ? I shall tell it to every single one of my grand children ! » (N'était-ce pas merveilleux ? Je raconterai cela à chacun de mes petits enfants.) » Et de fait, l'impression produite par les réceptions grandioses faites au général Nivelle se perpétuera, non seulement dans l'esprit de la jeunesse, mais dans celui de tous ceux qui y ont assisté.

Les résultats acquis ont donc été très importants. La mission a pu en effet atteindre directement dans les réunions publiques des centaines de milliers d'Américains, et par les journaux, des millions. Elle a détruit chez beaucoup d'entre eux l'impression que la France était militariste et impérialiste, qu'elle était antireligieuse, qu'elle était envahie par le bolchevisme et vouée à la misère ; elle a développé les relations avec les associations protestantes et catholiques, elle a rassuré les Chambres de Commerce sur l'avenir économique et financier de la France, elle a établi des liens fraternels dans toutes les villes avec la Légion Américaine et l'Ordre militaire de la Guerre mondiale, dont le général Nivelle et le colonel Azan ont été faits solennellement membres d'honneur. La Légion Américaine, qui avait acclamé le général Fayolle à Cleveland, est restée, par ses postes éparses sur toute la surface des Etats-Unis, en correspondance avec les membres de la mission Nivelle ; elle ne manque aucune occasion de combattre la propagande allemande, et vient d'organiser un meeting de 60 000 personnes à New-York, après lequel ses membres ont chanté la *Marseillaise* et *Madelon*. La fédération de cette association avec les sociétés d'anciens combattants français, sous la présidence du député de Paris, M. Charles Bertrand, donnera de grands résultats dans l'avenir.

Ce serait un entêtement inexplicable que vouloir, contre l'opinion américaine qui s'est manifestée par la défaite écrasante de Wilson et de ses derniers fidèles, imposer aux Etats-Unis un traité dont ils ne veulent pas. Mais l'union avec la France et avec l'Angleterre peut être réalisée sous d'autres formes, qui sont à étudier. Le général Nivelle, également populaire de l'autre côté de la Manche et de l'autre côté de l'Océan, a beaucoup fait au cours de sa mission pour la bonne entente entre les trois pays.

La semence qu'il a jetée n'est pas perdue, et il verra tôt ou tard germer la récolte.

## DES AMIS DE LA FRANCE

Les barons Coppée, industriels belges, après avoir rendu à leur pays et aux Alliés les services les plus signalés pendant la guerre, se voient accusés de commerce avec l'ennemi parce que, suivant la politique de guerre du gouvernement de M. de Broqueville, qui cherchait à ne laisser mourir ni de faim ni de froid les populations des pays envahis, ils avaient extrait du charbon et des sous-produits de la houille. Poursuivis par les adversaires de l'ancien premier ministre, le comte de Broqueville, qui porta si haut pendant la guerre le nom de la Belgique, et par ceux qui révoyaient de faire mettre leurs entreprises sous séquestre pour se livrer à une expérience de tout repos sur la socialisation des mines, ils viennent d'être mis définitivement hors de cause. La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles a prononcé un retrait non lieu en leur faveur.

L'opinion publique, que de violentes attaques répétées presque journalièrement pendant plus d'un an, avaient troublée, rend maintenant hommage à ceux qui ne cessèrent de se dévouer pour notre cause.

Après la bataille d'août 1914, du Luxembourg belge, des soldats français, restés dans les bois n'avaient pu rejoindre l'armée en retraite, coupés de toute communication par l'avance rapide de l'ennemi. Le rôle que jouèrent les barons Coppée, c'est un officier français qui va nous le raconter, M. J. Cazals, chef de bataillon, à l'état-major du 17<sup>e</sup> corps. Ce rapport, qui honore autant celui qui l'écrit que ceux qu'il concerne ne sera pas sans une poignante émotion :

« J'ai appris par les journaux que M. le baron Coppée avait été arrêté. »

« J'ignore l'inculpation qui pèse sur lui. »

« Je ne connais pas et n'ai jamais vu M. le baron Coppée. »

« Je crois toutefois que c'est un cas de conscience pour moi de révéler ce qui suit qui m'a été raconté par le héros de l'aventure lui-même, mort depuis au champ d'honneur. »

« Au moment où je fus appelé à prendre le commandement du 2<sup>e</sup> bataillon du 59<sup>e</sup> R. I., le 21 juillet 1915, le sous-lieutenant Marty commandait la 8<sup>e</sup> compagnie sous mes ordres. Il resta à sa tête comme lieutenant puis comme capitaine jusqu'au moment où je fus grièvement blessé le 27 mars 1916, devant Verdun et évacué. »

Au cours des nombreux entretiens que nous eûmes ensemble, cet officier me raconta ainsi ses pérégrinations à travers la Belgique après la bataille du 22 août 1914 :



Les barons Coppée.

« Après la bataille de Bertix-Ochamps du 22 août 1914, de nombreux petits groupes purent traverser les lignes allemandes et se cacher en Belgique. J'étais adjudant au 11<sup>e</sup>, et je me trouvai isolé avec une dizaine d'hommes. Mon but fut tout de suite de chercher à traverser la Belgique pour gagner la Hollande et de là être rapatrié et venir de nouveau servir la France. Les Allemands nous menèrent une vie extrêmement dure. Nous devions séjournier dans les bois et ne nous approcher des agglomérations qu'avec des précautions infinies. Nous fûmes maintes fois sur le point d'être pris. Les Allemands qui connaissaient notre existence avaient mis nos têtes à prix et nous devions jour et nuit nous méfier de tous et de tout. Si mes camarades et moi avons pu mener à bien le but que nous nous proposions à travers mille dangers et mille embûches chaque jour renouvelés, si nous ne sommes pas morts de faim, si nous avons eu de l'argent, si nous avons été réconfortés et encouragés, si dans les plus durs moments nous n'avons pas désespéré, c'est à M. le baron Coppée que nous le devons. »

« C'est grâce à lui, aux indications qu'il nous a fait parvenir, aux vivres qu'il nous a fait passer, à l'argent qu'il nous a donné, aux encouragements qu'il n'a cessé de nous prodiguer, que nous avons pu passer en Hollande et de là être rapatriés. »

A ce témoignage d'outre-tombe pourraient s'en ajouter 164 autres, car, selon le service établi en Hollande pour faire passer les soldats français restés en Belgique après la bataille d'août 1914, c'est à 165 que s'élève le nombre de ceux que les barons Coppée sauveront des géoles allemandes. Grâce aux renseignements qu'il recueillait des industriels à l'Association charbonnière sur le mouvement et le nombre des trains en circulation sur le railway, le baron Coppée put renseigner exactement les états-majors alliés sur l'approche de certaines offensives. Ses avis furent des plus précieux.

Agents de la politique secrète du gouvernement belge, les barons Coppée, au témoignage de M. de Broqueville, risquèrent cent fois leur vie pour mener à bien les tâches qu'ils avaient spontanément assumées.

Maintenant que la magistrature belge, avec un esprit de justice et d'indépendance auquel on ne saurait trop rendre hommage, a proclamé que de toutes les accusations accumulées contre eux, il ne reste absolument rien, il nous appartient de saluer ces patriotes et d'exprimer notre reconnaissance à ces grands amis de la France pour avoir sauvé, au péril de leur vie, 165 soldats français, en leur fournissant les moyens de rejoindre l'armée ; pour avoir fourni à la France, pendant la guerre, des renseignements sur la situation matérielle et morale de l'ennemi et les préparatifs auxquels il se livrait pour nous porter des coups qu'il espérait décisifs.

De tels services, la France ne peut les oublier.

## LA FOIRE A LA FERRAILLE ET LE MARCHÉ AUX OISEAUX

De son coup de pied aérien, le génie de la Bastille semble avoir étalé sur le boulevard Richard Lenoir un monceau d'objets hétéroclites. Les aciers des outils de serrurerie, de menuiserie et de métallurgie lancent des regards incendiaires aux vieux cuivres d'ornementation et aux ors alanguis des cadres, enserrant dans leurs ovales des émaux d'un dix-huitième plus que douteux. De grands globes de verre poussiéreux attendent le moment de couvrir sur une cheminée un bouquet de fleurs d'oranger ou un biscuit de Sévres fabriqué en Allemagne. Pêle-mêle, s'étalement les feuillets jaunis et garnis de points de moisissures, une vieille Bible, des Paul de Koch, un almanach royal et les *Caractères de La Bruyère*.

Des parapluies et de vieilles cannes reposent dans une grande lessiveuse aux flancs rebondis. Un grand mannequin vêtu de l'uniforme complet de feldgrau regarde ébahie un groupe de chanteurs ambulants, qui lui crient à tue-tête : « Prenez garde à la valse ». Soudain un bruit de moteur, quelques ratés, serait-ce la torpède



Au marché aux oiseaux. — Perché sur un cageot, un coq pose devant un appareil cinématographique.

de nouveaux riches en quête dans ces parages de ce qu'ils nomment « de la vraie antiquité ancienne ». — Mais non, c'est une automobile portant sur un capot à mine patibulaire, écrits à la craie les mots « A vendre ». — « Avec ça, je grille tous les taxis, m'affirme le vendeur, ancien forain malchanceux, dont le manège de chevaux de bois a mal tourné. Deux mille quatre cents francs à verser et l'on devient propriétaire de cette dix chevaux, poussive. »

Mais le clou de cette foire à la ferraille est sans contredit le marchand de phonographes qui hurle : « Attention, messieurs et mesdemoiselles, vous allez entendre le fameux ténor Noté dans *La Travallata*. »

Non moins cocasse fut le marché aux oiseaux ; au milieu des poules, des pigeons, des dindes et des canards, un coq plastronne sur le haut d'un cageot devant l'appareil d'un tourneur de cinéma ! Verrons-nous donc prochainement à l'écran « Chanteur » représenté en chair et en plumes... ?

Jean BEVER.



La Foire à la ferraille qui vient de s'ouvrir offrait aux chercheurs, à des prix élevés d'ailleurs, d'innombrables objets étalés sur la chaussée ou entassés dans de petites boutiques.



Nombreux furent les acheteurs, en quête de l'occasion rare. Les affaires ne furent pas très brillantes, les camelots et vendeurs résistant encore à la vague de baisse.

# LE MONDE FINANCIER ILLUSTRÉ

## A Propos de l'Impôt sur le Revenu en France

La Direction générale des Contributions directes a récemment publié les renseignements statistiques relatifs à tous les impôts dont elle assure l'assiette. De cette statistique annuelle, il a paru intéressant d'extraire certains chiffres concernant l'impôt sur le revenu et de les accompagner de quelques remarques.

Antérieurement à l'application de l'impôt sur le revenu en France, économistes et financiers en ont dit tout le bien ou tout le mal possible, suivant l'école à laquelle ils appartenaient. Une expérience de cinq ans faite dans des conditions qu'il n'est, hélas ! pas besoin de rappeler ne permet pas de trancher un différend toujours présent ; elle justifie toutefois pour l'avenir quelques-unes des appréhensions de l'école libérale, car si l'on ne parvient pas à améliorer l'économie actuelle de notre régime fiscal, il apparaît déjà comme assez défectueux, sinon dans son principe, du moins dans son application.

\* \*

Le nombre des déclarations à l'impôt général sur le revenu a suivi la marche suivante :

| Années                         | Nombre de déclarations |
|--------------------------------|------------------------|
| 1916 pour revenus de 1915..... | 165.394                |
| 1917 — 1916.....               | 367.554                |
| 1918 — 1917.....               | 438.700                |
| 1919 — 1918.....               | 500.568                |

La progression est constante et les chiffres de 1919 comparés à ceux de 1915 sont impressionnantes, mais il convient de les analyser.

La limite d'exemption était de 5.000 francs en 1916 ; elle fut par la suite abaissée à 3.000 francs ; l'impôt général a donc englobé un plus grand nombre de personnes en 1917, 1918 et 1919, aussi les résultats de 1916 ne sont-ils pas comparables avec ceux des années suivantes.

Bien que les catégories de revenus aient été ramenées de douze, en 1917, à sept en 1918 et 1919, il est cependant possible d'établir une comparaison pour ces trois exercices. Par rapport au nombre total de déclarations, les déclarations de revenus inférieurs à 20.001 francs ont été les suivantes :

| Années | Nombre total de déclarations | Revenus inférieurs à 20.001 francs |
|--------|------------------------------|------------------------------------|
| 1917   | 367.554                      | 313.728                            |
| 1918   | 438.700                      | 372.450                            |
| 1919   | 500.568                      | 426.307                            |

De ce relevé, et compte tenu des circonstances exceptionnelles qui ont marqué ces trois années, ressortent plusieurs constatations.

S'il est vrai que le législateur a cherché à frapper les larges assances et les grosses fortunes en modifiant totalement l'ancienne législation fiscale de la France, il ne semble pas qu'il ait pleinement atteint son but, puisque 43.826 personnes seulement déclaraient en 1917 posséder un chiffre de ressources annuelles supérieures à 20.001 francs, que ce nombre atteignait à peine 66.250 en 1918 et 74.261 en 1919. Quant aux fameux ploutocrates dont on entretient parfois le public, ils sont loin d'être légion : les possesseurs de revenus supérieurs à 500.000 francs étaient 414 en 1917, 515 en 1918, 474 en 1919.

Si soigneusement dressées que soient les statistiques de la Direction générale des Contributions directes, elles ne peuvent révéler que les données fournies par les contribuables. Or,

celles-ci semblent singulièrement atténuées dans leur ensemble. Malgré l'envahissement d'une partie de la France, la mobilisation de la majeure partie de la population masculine, bien que certains pays aient suspendu le paiement de leurs coupons par suite de l'état de guerre ou de révoltes, encore que les revenus agricoles n'aient pas été taxés ou presque, il semble difficile d'admettre que les ressources annuelles des contribuables aient été aussi faibles que l'a prétendu la généralité d'entre eux.

Dès 1918, par exemple, l'enrichissement apparent des Français a commencé à être très marqué ; le moindre commerçant de détail a prélevé sur sa clientèle des bénéfices nets de beaucoup supérieurs à ceux qu'il avait coutume de prendre et il n'est bourgade où les « nouveaux riches » ne se soient multipliés. Or si l'on examine la catégorie des contribuables accusant un revenu de 20.001 à 50.000 francs, on voit que le nombre de déclarations s'est accru dans une faible proportion.

Le nombre des déclarations de 1918 basées sur les revenus de 1917 était de 46.514 pour un revenu total de 1.407.543.032 francs ; celui des déclarations de 1919 établies sur les revenus de 1918 ne s'est élevé qu'à 52.251 pour un revenu global de 1.619.725.454 francs.

Le tableau ci-dessous relate d'ailleurs le nombre des déclarations faites par les contribuables aisés ou riches en 1918 et 1919.

| Catégorie de Revenu     | Nombre de déclarations faites en |        |
|-------------------------|----------------------------------|--------|
|                         | 1918                             | 1919   |
| 20.001 à 50.000 .....   | 46.514                           | 52.251 |
| 50.001 à 100.000 .....  | 12.184                           | 14.068 |
| 100.001 à 250.000 ..... | 5.810                            | 6.204  |
| 250.001 à 500.000 ..... | 1.227                            | 1.264  |
| Plus de 500.000 .....   | 515                              | 474    |
| Total .....             | 66.250                           | 74.261 |

S'il est vrai que la possession d'une voiture automobile à plus de deux places dénote de la part de qui la possède une situation de fortune acquise relativement importante ou la possibilité d'accroître son négoce, il faut croire que l'entretien de cette voiture n'est pas aussi onéreux qu'on s'accorde à le penser. En effet, le nombre des voitures déclarées en 1917 (impôt sur le revenu de 1918) était de 70.313 dont 32.330 payant la taxe entière et en 1918 (impôt sur le revenu de 1919) il était encore de 67.437. Un revenu inférieur à 20.000 francs permettait de posséder automobile en 1917, puisque le chiffre des voitures déclarées était supérieur de 4.063 unités au nombre des déclarations d'impôt sur le revenu.

L'atténuation volontaire des déclarations de revenus et les défaillances que l'on y apporte par suite de l'application des déductions légales ont rendu cet impôt peu productif pendant les premières années de son application, malgré les élévations de tarifs votées depuis son établissement. Le rendement de l'impôt tel qu'il résulte des émissions de rôles — et non des recouvrements — se répartit ainsi :

|           |             |
|-----------|-------------|
| 1916..... | 46.548.206  |
| 1917..... | 235.223.451 |
| 1918..... | 500.134.327 |
| 1919..... | 481.177.087 |

On ignore encore quel sera le rendement de l'impôt sur le revenu en 1920, car dans plusieurs départements les rôles ne sont pas terminés. La loi du 25 juin 1920 a modifié les lois antérieures sur de nombreux points ; elle a remanié

les catégories de revenus, relevé à 6.000 francs (au lieu de 3.000) la limite d'exemption et créé des difficultés d'application nouvelles. Jusqu'à ces dernières années, les lois fiscales justifiaient leur nom ; elles avaient pour but unique d'alimenter le trésor. Actuellement, elles ont le prétention d'être des lois sociales. Les différents textes qui régissent l'impôt sur le revenu accordent des primes au mariage et à la natalité ; elles frappent plus les célibataires et les femmes stériles que les ménages. Le législateur espère repeupler la France par l'appât de quelques diminutions d'impôts ou la crainte d'augmentation des taxes. Ces méthodes déjà employées sous l'ancien régime n'ont jamais été efficaces ; elles compliquent le travail des agents chargés d'appliquer les lois fiscales sans donner un résultat appréciable.

On ne saurait remettre en question le principe même de l'impôt sur le revenu. Il n'est pas encore entré complètement dans les moeurs des Français et il faut espérer que, dans l'ensemble, leur « moralité fiscale » s'améliorera avec le temps. Quelques exemples judicieusement choisis, et auxquels seraient donnée une publicité suffisante, amèneraient sans doute la masse des contribuables à déclarer exactement leurs revenus. Pour parvenir à ce résultat, il importera que les agents de l'assiette eussent parfois le loisir d'effectuer des recherches spéciales qui seraient fructueuses pour le trésor. Malheureusement, ils se trouvent placés dans une situation fâcheuse. Au 1<sup>er</sup> avril, les contrôleurs ont entre les mains les déclarations des contribuables, mais ils ne leur est pas possible de les utiliser aussitôt, car les lois de finances ne sont plus votées avant le mois de mai ou de juin ; or depuis 1915, chaque loi de finances a apporté des modifications au régime antérieur et il est nécessaire pour établir les rôles de savoir quelle est la portée de ces modifications.

Pour rendre productif l'impôt sur le revenu, il conviendrait donc d'amener le contribuable à plus de sincérité et de faciliter le service de l'assiette en revenant aux saines pratiques budgétaires.

Les remarques que l'on fait au sujet de l'impôt sur le revenu s'appliquent également aux taxes cédulaires. Elles sont moins productives qu'on ne l'avait espéré. Si l'on compare les prévisions budgétaires de l'exercice 1919 au montant du produit de l'impôt, on constate les différences suivantes :

| Cédules                                   | Évaluations en millions | Produits |
|---|-------------------------|----------|
| Bénéfices industriels et commerciaux..... | 200                     | 194      |
| Bénéfices agricoles .....                 | 2                       | 2,2      |
| Traitements, salaires .....               | 50                      | 50       |
| Professions non commerciales.....         | 6                       | 5,3      |

Seule, la cédule des traitements et salaires n'a pas trompé les espérances. Ce ne sont pas en effet les contribuables qui déclarent eux-mêmes leurs traitements et salaires, mais leurs employeurs. Aussi la fraude est-elle moins grande que pour les autres cédules. Nul fonctionnaire n'échappe à l'impôt, car le montant de son traitement est immédiatement connu de l'agent de l'assiette. Le contrôle est automatique et cette simple remarque suffit à démontrer que l'impôt sur le revenu comme les impôts cédulaires ne rendront leur plein effet que du jour où sera instituée une surveillance constante sur la fortune des contribuables.

Mais est-elle possible ? C'est ce qu'on essaiera de rechercher dans une prochaine étude.

## Études Financières

## LA BANQUE DE FRANCE

En fondant la Banque de France, Bonaparte se proposait beaucoup moins de donner des facilités au commerce que de créer un organisme qui fût en mesure, à toute époque, de fournir au Gouvernement les ressources qui lui seraient nécessaires. Cependant, dès ses débuts, même sous l'autorité de celui qui disait : « Je veux être le maître dans tout ce dont je me mêle et surtout dans ce qui

il était comparé avec amertume les maigres millions qu'il lui fallait arracher aux Régents de la Banque.

\*\*

Au dernier bilan de l'exercice 1920, les différents comptes d'avances à l'Etat donnaient un total de 30 milliards 780 millions, se décomposant ainsi :

|  |                 |
|--|-----------------|
| Avances permanentes.....   | 200 millions    |
| Avances consenties pendant la guerre.....  | 26.600 —        |
| Bons du Trésor escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers..... | 3.980 —         |
| Total.....   | 30.780 millions |

En regard de ce chiffre, les escomptes et les avances aux particuliers ne forment qu'un ensemble de 5 milliards 900 millions. Encore faut-il



Vue générale des immeubles occupés par la Banque de France.

regarde la Banque, qui est bien plus à l'Empereur qu'aux actionnaires, puisqu'elle bat monnaie », la Banque de France a fait principalement usage de son pouvoir d'émission pour satisfaire aux besoins des transactions commerciales.

Pour qu'elle mit avant tous ses moyens d'action au service de l'Etat, il a fallu les nécessités impérieuses engendrées par les guerres modernes ; et c'est, du reste — il faut bien le dire — dans des proportions presque fantastiques que les ressources de la Banque ont été mises alors à la disposition du Trésor.

Nul doute que si Napoléon fût revenu sur cette terre pendant les hostilités, comme la supposition naïve en a été faite si souvent, il eût envie, à l'égal des armements prodigieux et des régiments innombrables que les chefs d'armées lançaient dans les batailles, l'immensité des sommes dont pouvaient disposer les gouvernements ; et aux amoncellements de milliards avancés pour la grande guerre,

observer que les comptes de dépôts de fonds et les comptes créditeurs figurent au passif pour près de 3 milliards et demi, d'où il résulte que les ressources fournies par la Banque elle-même au commerce et à l'industrie ne représentent guère que 2 milliards et demi.

Ainsi, bien qu'aucune modification n'ait été apportée à son régime légal et qu'elle ait conservé, au même degré qu'auparavant, l'indépendance indispensable que chacun doit lui reconnaître, la Banque de France n'en a pas moins, sous le rapport de sa destination, pris en quelque sorte figure de banque d'Etat. Et il nous semble possible de dire qu'à cet égard, elle présentera pendant longtemps encore la physionomie nouvelle que lui a donnée le large concours qu'elle s'est vue dans l'obligation d'apporter au Trésor même après la cessation des hostilités.

Sans doute, le Gouvernement de la Banque a manifesté énergiquement à diverses reprises le

désir que l'Etat effectue sans plus tarder un remboursement partiel — mais, du moins, définitif — des avances qui lui ont été accordées. Plusieurs conventions même ont été signées, enregistrant l'engagement de l'Etat de rembourser, à date fixée, une partie de sa dette envers la Banque. La dernière, en date du 29 décembre dernier, prévoit que le chiffre des avances consenties pendant la guerre devra être ramené à 25 milliards avant le 1<sup>er</sup> janvier 1922. Il faut espérer que cette échéance sera mieux respectée que les précédentes.

Une circonstance permet, d'ailleurs, de fonder cet espoir sur des bases plus solides que celles que peuvent fournir des intentions sans doute sincères, mais débordées par les exigences d'un budget en déficit, ou des engagements solennels, mais dépourvus de sanctions.

En exécution d'une convention du 21 septembre 1914 intervenue entre la Banque et le Gouvernement, et complétée par les conventions annexées à la loi du 20 décembre 1918 renouvelant pour vingt-cinq ans le privilège de la Banque, les Bons du Trésor à trois mois, qui, dans le portefeuille de la Banque, représentent les avances faites à l'Etat, sont renouvelés à partir de l'expiration de la première année suivant la cessation des hostilités, c'est-à-dire depuis le 24 octobre 1920, non plus au taux initial de 1 %, mais au taux de 3 %, et le supplément d'intérêt de 2 % en résultant est versé à un compte d'amortissement dont la destination est double.

Ce compte est tout d'abord affecté à la couverture des pertes que la Banque pourrait subir soit sur son portefeuille commercial immobilisé par les décrets moratoires, soit sur diverses autres créances. Il est ensuite destiné à venir en atténuation du montant des avances faites à l'Etat.

Comme, d'autre part, les conventions approuvées par la loi portant prorogation du privilège ont également prescrit le versement au compte d'amortissement, non seulement d'une somme de 200 millions tenant lieu, pour la Banque, de l'impôt sur les bénéfices de guerre jusqu'au 31 décembre 1917, mais aussi de prélèvements annuels sur les intérêts des avances à l'Etat, le compte d'amortissement a pris assez vite une ampleur véritable.

Dès le mois d'octobre dernier, il s'élevait au niveau du total des effets prorogés et des créances non encore recouvrées qu'il était appelé à garantir, soit à près de 960 millions. A partir de ce moment, toutes les sommes qui devaient y être inscrites se trouvaient donc particulièrement affectées à l'amortissement de la dette de l'Etat. Ces sommes, au surplus, se grossissent des recouvrements auxquels donnent lieu les effets ou créances moratoires de la Banque et qui ne manquent pas d'une certaine importance.

C'est ainsi qu'au dernier bilan de la Banque, l'excédent disponible pour l'amortissement des avances à l'Etat atteignait, en chiffres ronds, 385 millions, dont environ 180 millions provenant de rentrées sur effets prorogés.

\*\*

On peut d'ailleurs se proposer d'évaluer à quel chiffre s'élèvera cet excédent à la fin de l'année en cours.

L'augmentation de 1 % à 3 % du taux d'intérêt des Bons du Trésor représentant les avances à l'Etat portant son plein effet depuis le 24 janvier dernier, il semble, compte tenu des diverses particularités présentées par ces opérations, que les intérêts qui seront versés au compte d'amortissement atteindront, pour l'année 1921, 650 à 700 millions. D'autre part, les ristournes provenant des bons escomptés pour avances à des Gouvernements étrangers donneront un peu plus de 200 millions.

Quant aux recouvrements sur effets ou créances moratoires, bien qu'on ne puisse en prévoir l'importance avec quelque exactitude, il paraît possible de les faire entrer en ligne de compte pour une somme comprise entre 200 et 300 millions.

Si l'on ajoute à ces différents chiffres le montant de l'excédent disponible au commencement de l'année, on obtient un total d'au moins 1.200 millions. Ainsi, pour ramener au chiffre de 25 milliards (fixé par la convention du 29 décembre 1920 rappelée plus haut) le montant des avances faites à l'Etat pour ses besoins propres, montant qui s'élevait, à la fin de 1920, à 26 milliards 600 millions, le Trésor n'aurait à faire, au cours de cette année, qu'un remboursement définitif de 400 millions.

D'autre part, il résulte des chiffres qui viennent d'être établis que la réduction annuelle de 2 mil-

liards également prévue par la convention du 29 décembre dernier, exigerait un remboursement effectif de un milliard environ pour 1922, ce remboursement devant s'accroître de près de 100 millions, en moyenne, pour chacune des onze années suivantes.

On peut donc, au premier abord, considérer que l'effort demandé à l'Etat n'est pas au-dessus de ses possibilités et que, par conséquent, il est permis d'envisager, pour une époque relativement prochaine, en même temps que la disparition du bilan de la Banque des avances au Trésor, le retour de notre institut national d'émission à son rôle traditionnel d'auxiliaire du commerce et de l'industrie et de régulateur de la circulation monétaire.

Il y aurait toutefois, nous semble-t-il, quelque imprudence à nourrir à cet égard une confiance trop absolue. L'ère des difficultés de trésorerie ne paraît pas devoir se clore avant de longs mois pour l'administration de la rue de Rivoli, et il y a lieu de craindre qu'il ne soit pas toujours fait honneur, avec une rigoureuse ponctualité, aux échéances annuelles successives fixées par la convention de décembre.

\* \* \*

Aussi bien ne faut-il pas croire que, même dans le cas où l'Etat remplirait ses engagements d'une

manière absolument stricte, le bilan de la Banque de France doive, après une dizaine d'années environ, recouvrer sa physionomie d'avant guerre et ne plus accuser dès lors qu'une circulation de billets de quelque six milliards, comme au début de l'année 1914.

Il est bien vrai qu'à tout remboursement des avances de l'Etat correspondraient, en fait, une rentrée de billets dans les caisses de la Banque et, par suite, une diminution de la circulation ; mais il est vrai aussi que les billets versés par le Trésor lui auraient été remis par des tiers qui pourraient les avoir eux-mêmes pris à la Banque, soit à la suite d'opérations de retrait effectuées au débit des comptes de dépôts, soit à la suite d'opérations d'escomptes ou d'avances. Au contraire de ce qu'on pourrait croire, il n'y a pas de relation absolue entre le montant de la dette envers la Banque et le total des billets en circulation ; et l'on ne saurait obtenir le montant de la circulation fiduciaire en France après libération de l'Etat en retranchant purement et simplement les 31 milliards qu'il doit actuellement des 38 milliards de billets bleus qui aujourd'hui courrent — ou se cachent — dans toute la France.

Si l'on veut rechercher ce que sera à cet égard la situation de la Banque au cours des années à venir, il faut faire usage d'un autre critérium. Il est d'ailleurs aussi simple que sûr.

Pour des raisons que nous n'entreprendrons pas d'exposer ici, car elles débordent le cadre de cette brève étude, on admet généralement, dans tous les milieux d'économistes ou de financiers, que les prix vont, pendant une longue période, tendre, dans leur ensemble, à se stabiliser à un niveau environ trois fois supérieur à celui des prix d'avant-guerre. C'est admettre aussi que le pays aura besoin d'une masse d'instruments monétaires trois fois supérieure à celle dont il disposait en 1914.

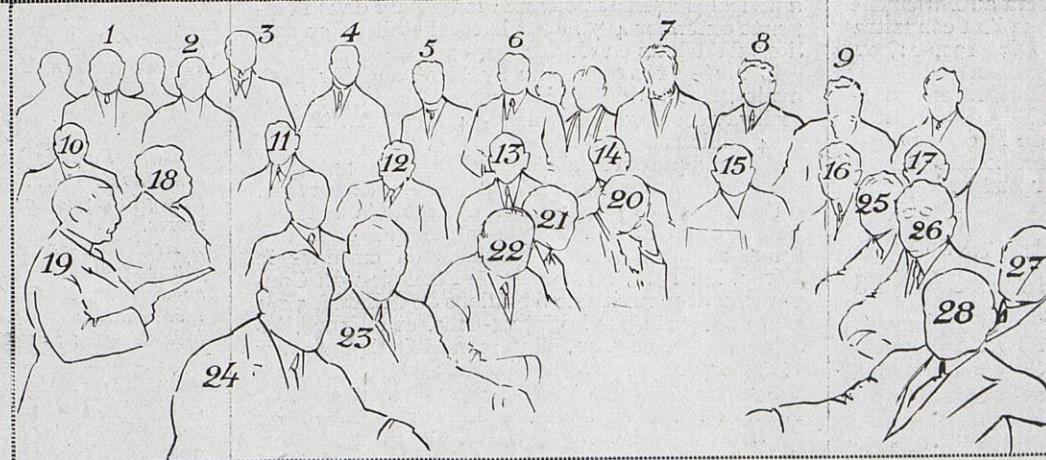
Il suffit d'un bref calcul faisant entrer en ligne de compte le chiffre des billets et le montant approximatif de l'or circulant en France au printemps de 1914 pour être en mesure d'affirmer que la circulation de la Banque de France ne pourra, avant de nombreuses années, descendre à moins de 20 milliards.

Dans ces conditions, et si l'on observe, par ailleurs, que le remplacement, même partiel, des avances à l'Etat par des escomptes ou des avances aux particuliers ne peut manquer d'être très favorable à la Banque en raison de la différence notable des taux auxquels sont pratiquées ces opérations, on est amené à conclure, sans aucunement hésiter, que notre établissement d'émission verra sa prospérité continuer de s'accroître dans des proportions à coup sûr très intéressantes.

## Une Séance de la Commission des Finances de la Chambre



MM.  
 1. BOUILLOUX-LAFFONT.  
 2. DE LASTEYRIE.  
 3. BOISSARD.  
 4. EVEN.  
 5. BUREAU.  
 6. C. DE LAMAZIÈRE.  
 7. ARCHIMBAUD.  
 8. CHAPPEDELAIN.  
 9. VARENNE.  
 10. D'AUBIGNY.  
 11. BOKANOWSKI.  
 12. CHARLES DUMONT.  
 13. PAUL MAUNOURY.  
 14. DARIAC.



MM.  
 15. VINCENT-AURIOL.  
 16. ANCEL.  
 17. PIERRE RAMEIL.  
 18. LOUIS MARIN.  
 19. DE TINGUY DU POUET.  
 20. NOBLEMAIRE.  
 21. SÉROT.  
 22. LEBOUQ.  
 23. CHASSAIGNE-GOYON.  
 24. RENARD.  
 25. DEFOS DU RAU.  
 26. PREVET.  
 27. ISAAC.  
 28. BROUSSE

## A l'Etranger

### LETTRE DE LONDRES

#### LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 25 mars 1921.

Les communiqués concernant les finances publiques montrent que la semaine dernière les rentrées d'impôts ont été inférieures à la période précédente ; le total perçu ne dépasse pas £ 39 millions. Comme les dépenses ne se sont élevées qu'à £ 23 1/4 millions, la Dette Nationale a cependant pu être encore réduite de £ 15 3/4 millions ; son chiffre actuel est de £ 7.655 millions. La Dette Flottante se totalisant à £ 1.271 millions est également en diminution de £ 17 1/2 millions. Cette réduction porte surtout sur les avances temporaires consenties par la Banque d'Angleterre. La reentrée des impôts a une répercussion défavorable sur le marché monétaire.

On constate sur ce marché un resserrement paradoxal de l'argent par suite de la réduction du taux des Bons du Trésor. On parle toujours à Lombard Street d'une nouvelle baisse de ce taux ; les détenteurs de bons ne sont plus disposés à les renouveler. Le marché de l'argent en est affecté ; d'autre part les demandes de crédit coïncidant avec les versements importants faits au Trésor, ne font qu'accroître le resserrement des disponibilités.

La situation ne s'améliorera donc pas avant la fin de l'année financière.

Ceux qui s'attendaient jeudi à une réduction du taux de la Banque ont été désillusionnés ; la situation hebdomadaire s'est certainement renforcée, mais cependant pas encore assez pour permettre de ramener le taux de la Banque d'Angleterre à 6 %. Les Réserve ont augmenté de £ 369.000 ; les dépôts étant en diminution de presque £ 7 millions, le « Rapport » est passé de 13 3/4 à 14 3/4 %. Le poste « Autres Valeurs » est supérieur de £ 8 1/4 millions au chiffre de la semaine dernière, ce qui prouve que le marché a fait encore appel à la Banque. Le remboursement « d'avances par Voies et Moyens », indiqué dans le chiffre des recettes de la semaine, a été suivi d'une réduction des Fonds d'Etat de £ 15 1/2 millions.

#### LES ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES

Les évaluations budgétaires de la Marine anglaise jettent quelque jour sur le total des dépenses de la prochaine année financière. Les Ministères de la Guerre, de l'Air, de la Marine et de l'Intérieur demandent £ 668 millions de crédits. En ajoutant à ce chiffre les £ 325 millions nécessaires au paiement des intérêts de la Dette Nationale, on obtient un total de £ 993 millions. On voit qu'il sera impossible de réserver la moindre somme au remboursement de la Dette, alors que £ 234 millions avaient été prévus à cet effet dans le Budget de l'année financière en cours.

Il est donc bien évident que, à l'exception de l'impôt sur les bénéfices de guerre, les taxes actuelles ne pourront être diminuées. L'espérance que l'on a eu un moment à ce sujet résultait des diverses informations officielles qui ne faisaient entrevoir qu'un budget de £ 950 millions. Les Industriels britanniques ont adressé une lettre au Président du Conseil demandant avant tout une diminution urgente des impôts, et sollicitant un entretien avec lui sur cette question. Mais le dépôt des budgets de divers ministères, et leur vote rapide par le Parlement, ne permettent pas de supposer que cette démarche produira quelque résultat.

Sans tenir compte de la taxe sur les bénéfices de guerre dont l'arrière continuera à être perçu, le pays se trouve donc en présence d'une année financière presque aussi lourde que l'exercice 1920-21, mais il est encore trop tôt pour prévoir quelle sera la situation exacte au moment où le chancelier de l'Echiquier demandera au Parlement le vote général du Budget. Lorsque l'on connaîtra exactement les résultats de l'exercice 1920-21, on pourra mieux apprécier cette situation.

De plus, avant le vote d'ensemble, il sera peut-être possible de déterminer, avec plus de certitude qu'à l'heure présente, la durée de la crise industrielle. En tout cas, il faut renoncer actuellement à ce que l'on pourrait appeler un budget « populaire ».

#### LE TRÉSOR ET LES VALEURS AMÉRICAINES

Répondant à une question posée au Parlement, M. Chamberlain a déclaré, qu'il faisait tout son possible pour rendre, dans un délai minimum, à leurs détenteurs les valeurs américaines qui avaient été remises en dépôt au Trésor par suite du plan de mobilisation en vigueur pendant la guerre. Dans sa réponse, M. Chamberlain a donné pour la première fois le chiffre total de ces valeurs. Il s'élève à £ 976 millions, en tenant compte de la valeur nominale des titres. 648 millions de livres

sont représentées par des valeurs dont le coupon est payable en dollars. £ 338 millions ont été vendues ou cédées conformément aux dispositions annoncées, et des valeurs se chiffrent à £ 383 millions ont été rendues à leurs propriétaires. Sur le restant £ 189 millions environ ont été engagées comme caution par le Trésor. Les détenteurs de ces titres peuvent s'en être séparés avec peine, mais le Gouvernement en les mobilisant a considérablement renforcé ses finances de guerre. En effet, le total énorme des fonds étrangers placés dans ce pays, et la façon dont ils furent utilisés ont grandement aidé à traverser la crise financière de 1914 à 1918.

#### Allemagne

##### CE QUE PRODUISENT LES IMPÔTS

Les modifications apportées au régime de l'impôt sur le revenu réduisent la taxe qui frappe les petits revenus. Cette mesure a été rendue nécessaire par l'inflation qui a augmenté les richesses nominales sans un accroissement correspondant au pouvoir d'achat. Les revenus jusqu'à 24 mille marks seront taxés à 10 % au lieu de 20,67 % ; entre 24.000 et 30.000 marks, le taux sera de 12 % au lieu de 22,57 %, et ainsi de suite suivant une progression décroissante jusqu'à 200.000 marks. La taxe sur le sucre sera portée de 14 à 30 marks par 200 kilos.

Pour les premiers dix mois de l'année financière, se terminant en janvier, les chiffres des recettes ont été les suivants :

Marks.

|   |                |
|---|----------------|
| Impôts directs, recouvrables...             | 18.613.114.421 |
| Impôts non recouvrables.....                | 3.683.717.118  |
| Douanes et impôts sur la consommation ..... | 8.364.884.332  |
| Droits à l'exportation.....                 | 1.875.429.858  |
| <br>Total.....                              | 32.537.145.729 |
| Postes et télégraphes.....                  | 3.639.867.804  |
| Chemins de fer.....                         | 13.515.569.000 |

Le total de la Dette flottante était de 175 milliards 729.176.141 marks le 28 février. Les estimations budgétaires pour 1921 prévoient 26 milliards 950.354.919 marks pour remplir les obligations du Traité de Paix ; il faut comprendre dans ce chiffre 7.226.374.000 marks pour les frais d'occupation des armées alliées.

#### États-Unis

##### LES PRÊTS CONSENTEIS A L'AMÉRIQUE LATINE

Un groupe de banquiers américains vient de prendre la décision d'émettre un emprunt de 24 millions de dollars pour le Chili. Cette opération marque le retour à la politique inaugurée en 1901, et interrompue seulement pendant la guerre ; elle consiste à soutenir financièrement les États de l'Amérique latine qui en sont le plus dignes, et qui semblent le mieux garantir par leur situation intérieure une augmentation du chiffre d'affaires entre les deux pays. Jusqu'à la révolution de 1910, le Mexique avait été le pays le plus avantageux par les capitalistes américains. La première souscription importante consentie par un Syndicat américain remonte à 1898 ; à cette époque, en effet, une part élevée soit 110 millions de dollars de l'emprunt extérieur mexicain 5 %, avait été émise aux États-Unis. Le même syndicat avait participé en 1889 à l'émission de la dette mexicaine consolidée 5 % ; mais ce syndicat n'avait pris cette fois que 5 millions de dollars. En 1901, les financiers américains participèrent à la réorganisation des Chemins de fer mexicains pour une somme de 25 millions de dollars, et en 1906 c'est encore le capital américain qui prête son aide en souscrivant 33 millions de dollars aux titres consolidés du Mexican Central Railway. En juillet 1910, les banquiers américains entrent pour une large part dans l'emprunt extérieur 4 %, dont le total était de 55 millions de dollars en chiffres ronds.

L'année précédente, un syndicat de New-York avait placé les obligations garanties du National Railway du Mexique, émises à 4 1/2 % et s'élevant à 24 millions de dollars.

Le Mexique et l'Argentine ont été les deux nations qui sont le plus servi, pour placer leurs emprunts, du marché des États-Unis. Celui-ci n'a aidé les autres états de l'Amérique latine que dans une faible mesure ; il faut toutefois en excepter le Pérou. En 1911, une partie de l'émission du Gouvernement péruvien de 6 millions de dollars à 5 1/2 a été couverte par les États-Unis, et en 1908, les financiers de ce pays, s'intéressant également aux fonds brésiliens, se sont chargés du placement de 65 millions de dollars de Bons du Trésor, 5 %, de l'Etat de São-Paulo. La valorisation du café a servi de base à cette émission. Il faut noter que dans tous les cas ces emprunts nationaux ont été admis aux États-Unis parce que le commerce entre les deux pays pouvait en bénéficier et c'est ce qui a eu lieu dans la plupart des cas.

#### L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER EN 1920

L'exploitation des Compagnies de Chemins de fer pendant l'exercice de 1920 donnent, d'après les chiffres fournis par l'« Interstate Commerce Commission », un bénéfice total de 6.225.402.762 dollars. C'est le chiffre le plus important enregistré dans l'histoire des Chemins de fer américains. Il représente une augmentation de 1.041.338.541 dollars, soit 20 % environ, sur le chiffre de l'année précédente.

Cependant les frais d'exploitation se sont élevés de 1.406.755.525 dollars, soit plus de 31 % ; leur total est de 5.826.197.474 dollars. Les revenus nets sont tombés de 516.290.090 dollars en 1919 à 62.264.421 dollars à la fin de décembre 1920 ; la diminution des est de 88 %. Les résultats pour les mois de janvier et de février ne seront probablement pas meilleurs. Les Compagnies supportent le poids des lourdes dépenses résultant de l'augmentation des salaires imposés par les accords passés avec les syndicats ouvriers. Et cet accroissement se produit au moment où une réduction du trafic, motivée par la crise commerciale et industrielle, restreint sérieusement les bénéfices.

#### LE MARCHÉ DE LONDRES

La hausse des valeurs au Stock Exchange, qui avait suivi la baisse du taux des Bons du Trésor, s'est prolongée jusqu'à la fin de la semaine écoulée. Mais un revirement n'a pas tardé à se faire sentir, et les cours sont maintenant tombés ; l'approche des vacances de Pâques a également eu sa part dans ce fléchissement, surtout dans le compartiment des valeurs spéculatives. Les bruits, qui ont circulé lundi dernier sur l'abandon des doctrines communistes par le Gouvernement bolcheviste, ont provoqué une forte reprise des valeurs russes.

Les chemins de fer anglais, après leur hausse récente, ont retrouvé à nouveau ; les chemins de fer étrangers sont calmes.

Les valeurs industrielles n'ont subi que peu de transactions ; les pétrolières sont dépréciées. Par suite d'une légère reprise du caoutchouc, les valeurs de ce marché se sont améliorées.

Le marché de l'argent est toujours aussi resserré ; il ne faut pas compter sur une réduction du taux de la Banque avant la fin de l'année financière ; l'argent ne deviendra pas plus abondant avant le commencement d'avril.

La rentrée des impôts est toujours importante, et malgré les nombreux remboursements des avances temporaires effectués par le Gouvernement, la vente des Bons du Trésor s'effectue sur une grande échelle.

L'argent est par suite rare. Samedi dernier, par exemple, ce marché s'améliorant un peu, le taux des emprunts à court terme passa à 6 %. Toutefois ce marché n'eut pas recours à la Banque d'Angleterre, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs jours. Lundi on n'enregistra aucun changement, les affaires ayant repris avec la Banque pendant que le marché de l'escorte se raffermisait.

Il faut noter sur le marché des changes la faiblesse du franc, et la fermeté du mark. On attribue ce fait dans certains milieux au taux disproportionné auquel était tombé le mark, taux qui ne correspond ni aux prix du marché intérieur ni à ceux de l'exportation. Le retrait des comptes créditeurs allemands des banques de Londres en est peut-être aussi la raison. En tout cas, il est nécessaire de noter qu'au moment où le problème des réparations se pose, le mark se maintient à des cours fermes, alors que les devises françaises ou belges faiblissent. Mais n'a-t-on pas dit avec beaucoup de vérité que « l'incertitude est la seule chose qui domine le marché des Changes ».

La devise italienne s'est bien améliorée dernièrement ; on peut donner comme explications la chute des prix, la suppression des subsides gouvernementaux pour achat de pain. Mais à la fin de la semaine la lire était dépréciée.

Le dollar est resté très ferme pendant les dernières semaines avec une légère amélioration en faveur de Londres.

#### ERRATUM

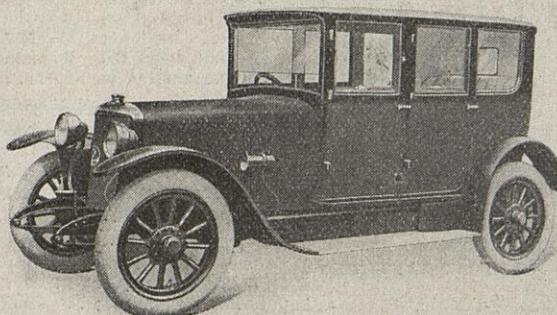
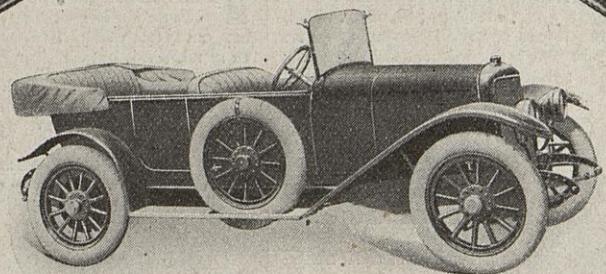
Dans l'article Franc or et Franc papier paru la semaine dernière, quelques coquilles ont échappé à la vigilance de nos dévoués collaborateurs de l'imprimerie.

Rectifications en une qui risque de fausser le sens d'une phrase. Notre directeur avait écrit : « Ne soyons pas, comme jadis l'Autriche en retard d'une idée et d'une année ». On lui a fait dire : « ... d'une idée et d'une année ».

Nos lecteurs auront certainement rétabli eux-mêmes le vrai texte, bien que la boutade à laquelle il était fait allusion reprochait à l'Autriche d'être souvent en retard d'une « armée », en même temps qu'une année et d'une idée.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

## AUTOMOBILES



# PANHARD & LEVASSOR

LES USINES DE PARIS



19 AVENUE D'IVRY, PARIS



MACHINES  
BOIS

Atelier Laborey

## ÉCHOS

## Recensement artistique.

La réalisation pratique de cette ingénieuse idée ne manquera certainement pas d'être accueillie avec grand intérêt par les Artistes et Professionnels du Théâtre, de la Musique, du Music-Hall, de la Danse et du Cinéma. Tous les renseignements les concernant (nom et prénoms, pseudonyme, adresse permanente, qualité, rôle ou emploi) vont être centralisés à l'Office Général de la Musique, 15, rue de Madrid, à Paris, qui en fera l'inscription gratuite dans la prochaine édition de l'Annuaire des Artistes entièrement transformé et mis à jour.

## Tableau d'honneur.

Le Tableau d'Honneur de la grande guerre vient de paraître, publiant environ dix mille notices généalogiques, citations, décorations posthumes des morts pour la France, Armée, Professions libérales, Aristocratie, Bourgeoisie, Clergé, Infirmières, etc.

C'est un beau volume, de près de 1.200 pages, soigneusement imprimé qui est presque une histoire de la guerre de 1914-1918, avec ses pages les plus glorieuses.

Publications la Fare, 55, Chaussée d'Antin.

## Le Lait de Beauté.

C'est le véritable *Lait de Ninon* auquel Ninon de Lenclos dut de se conserver toujours jeune et belle. La Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris, a conservé la véritable formule qui communique à la peau une éclatante blancheur, un velouté idéal, c'est le secret des superbes décolletés de nos mondaines. Bien retenir que les flacons sont maintenant livrés avec une étiquette d'or.

L'opulente splendeur des cheveux est obtenue grâce à l'emploi de l'*Extrait Capillaire* des Bénédictins du Mont Majella, qui détruit les pellicules, retarde leur décoloration, arrête sûrement leur chute. Se trouve chez E. Senet, 26, rue du 4-Septembre, Paris.

## HOTELS RECOMMANDÉS

**PARIS HOTEL LOTTI**  
"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"  
Rue de Castiglione, Tuilleries

**BRIDES-LES-BAINS (Savoie)**  
Le CARLSBAD Français

LE ROYAL HOTEL. Ouvert en 1919.

(F. LAFONT, propriétaire). — Situation élevée, éloignée des torrents, vue unique. 100 chambres avec eaux courantes, appartements avec salons, bains et W.C. privés, Parc et véranda. Annexe Pavillon Hotel Lafont même confort. Même Direction, Gd Hotel des Baigneurs attenant au Parc du Casino. Grand jardin. Autobus des hôtels. Gare Moutiers-Salins.

CHEMINS DE FER  
DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Ouverture d'une Agence P. L. M. à Genève.

La Compagnie des Chemins de fer P. L. M. ouvrira dans le courant du mois de mars, au n° 3 de la rue du Mont-Blanc, à Genève, une Agence qui fournira tous renseignements touristiques (stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les Régions desservies par le Réseau P. L. M. délivrera les billets de toutes catégories pour les Chemins de fer français et effectuera la location des places de luxe et ordinaires dans les trains P. L. M.

La Compagnie P. L. M. maintiendra néanmoins son bureau de renseignements à la gare de Genève-Cornavin.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels : 23, Bd des Italiens, Paris

Mon Lavallois-Perret, r. Gravel, 74 ; Cont. 145 m. M à Rev. br. 7.113 fr. M à p. : 70.000 fr. adj. ch. not. Paris 12 avril ; M. Crémery, not., 17, r. Ville- l'Évêque.

LIQUIDATION DE BIENS ALLEMANDS SÉQUES- TRÉS. Adj. au Trib. civ. de la Seine le 8 avril à 14 h., par le Ministère de M. Gaut, liquidateur du

**DROIT AU BAIL** <sup>expt le 1<sup>er</sup> octobre 1936</sup> des lieux occupés par la Sté Mercédès **CHAMPS-ELYSEES**. 154 avenue des Champs-Elysées. 154oyer ann. 75.000 fr. M. à p. : 200.000 fr. cons. 25.000 fr. S'ad. M. Gaut, 16, rue de l'Arcade de 9 à 11 heures.

**2 MAISONS** à Paris, r. St-Louis-en-l'Île, 34 et Geffroy-l'Asnier, 40, Rev. br. 10.525 et 4.895 fr. M. à p. : 100.000 fr. et 45.000 fr. Adj. 1 encl. ch. not. Paris 19 avril ; s'ad. M. COTTE- NET, not., 25, boul. Bonne-Nouvelle.

Vente 6 avril 1921 à 14 h., au Palais Justice : Fontainebleau : **BOURRON** (S.-et-M.), rue Burat 2 Propriétés à **BOURRON** et Grande-Rue, dites : Villa « Burat » et « la Chaumière » avec jardin. Libres de location. Mises à prix : 8.000 fr. et 20.000 fr. S'adres- ser à M. Hardy et Dupont, avoués à Fontainebleau.

Mon à R. BARON 5 bis, Rev. br. 10.065 fr. Paris 2 suscep. augment. M. à p. : 110.000 fr. Adj. s. 1 encl. ch. not. 19 avril. S'ad. M. Ridder, not., 4, r. Perrault.

à MAISONS-LAFFITTE Très belle vendre **MAISONS-LAFFITTE** Propriété comp. : Mon de maître, communs, jardin anglais, potager, parfai- tement. Jouiss. suite. Prix demandé : 350.000 fr. S'ad. p. trait. à M. Emile Beer, 77, bd Maleherbes, Paris. Tél. Wagram 50-21.

**TERRAIN** entier clos de murs, angle R. ST- BLAISE, 76 et R. MOURAUD, 45 (20<sup>e</sup> arr.). Cont. 2.017 m. lib. loc. M. à p. : 250.000 fr. Adj. s. 1 encl. ch. not. Paris 19 avril. S'ad. M. Fay, not., 11, r. St-Florentin.

**DOMAINE DU FAY** Cne de Bourg-Achard (Eure) à 18 km. de Rouen, comp. : Mais. de Maître, jardins, pelouses, arbres de haute futaie, corps de ferme, herbages, terres, belle chasse, cont. 140 hect. *Libre de Location*. A adj. Et. Lerebours, Not. à Pont de l'Arche (Eure) le 21 avril à 2 h. S'adr. pour traiter à M. Emile Beer, 77, boul. Maleherbes, Paris. Tél. Wagram 50-21.

Mon à RUE CHARENTON 76, Cont. 204 m. Paris. Rev. br. 18.954 fr. M. à p. : 305.000 fr. Adj. s. 1 encl. ch. not. Paris 26 avril. S'ad. M. Dutertre, not., 183, bd St-Germain.

**FORÊTS** sur Cnes de Ste-Colombe et Cessy (Nièvre). Cont. tot. 450 h. env. M. à p. : 195.000 ; 170.000 et 95.000 fr. Adj. 3 lots, fac. réun. Ch. not. Paris, 19 avril. S'ad. M. Rafin et Dutertre, 182, boul. Saint-Germain.

Maison d'angle, bd Richard-Lenoir, 140, rue Rampon et rue Folie-Méricourt, Cont. 276 mètres. Rev. br. 30.445 fr. M. à p. : 275.000 fr. Adj. s. 1 encl. ch. not., 12 avril. S'ad. M. Ch. Am. Lefebvre, not., 21, av. Rapp.

**VENTE** au Palais à Nice le 6 avril 1921 8 heures 30 du matin — **9 LOTS. 1<sup>er</sup>**

## GRANDE PROPRIÉTÉ

à VILLEFRANCHE-SUR-MER (Alpes-Maritimes) quartier *Campo Quadro* partie inculte partie en pins et oliviers cont. 140.000 mq environ M. à p. : 350.000 fr.

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> CINQ TERRAINS

Commune de St-JEA, CAP FERRAT et parcelles de terre, Bord de Mer. Cont. 1285 m., 4100 m., 3885 m., 760 m., 3100 m. M. à p. : 80.000, 65.000, 35.000, 5.000 et 10.000 fr. 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> TROIS TERRAINS

en colline à VILLEFRANCHE-SUR-MER en bordure ou à proximité de la route de la Moyenne Corniche. 8.097 m., 1.279 m. et 3.600 m.

M. à p. : 10.000, 3.000 et 7.000 fr. S'adresser à MM. Gasiglia, avoué à Nice, Rouget et Haquin avoués à Paris, Léoncini, notaire à Villefranche-sur-Mer et Garziglia greffier Justice de Paix à Villefranche-sur-Mer.

Belle propriété à DREUX 13, bd Dubois, de construct Bourgeoise, à DREUX neuve, avec dép., bâtiments annexes, beau jardin, gaz, électricité, eau, chauffage central, téléphone. *Libre de location*. M. à p. : 100.000 fr. A adjuger, en l'étude de M. Thorailleur, not. à Dreux, le 31 mars 1921 à 2 h. S'adr. aud. Not. et à M. Chauvin, avoué à Dreux.

## MAISONS A PARIS ADJ. 1 encl. Ch. des Not. 19 AVRIL 1921

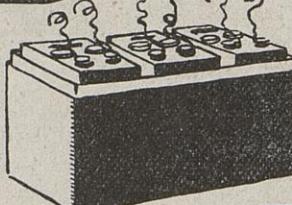
|   |         |         |
|---|---------|---------|
| Rue LA FAYETTE, 62                        | 77.900' | 750.000 |
| Rue MONTPESSIER, 14                       | 11.598  | 100.000 |
| " 16                                      | 20.354  | 200.000 |
| Avenue PÉTERHOF, 2, 3, 4                  | 89.016  | 850.000 |
| Rue GUERSANT, 45 <sup>e</sup>             | 71.391  | 650.000 |
| Rue COLONEL BONNET, 11 <sup>e</sup>       | 39.540  | 350.000 |
| Rue de la BIENFAISANCE, 25                | 38.746  | 380.000 |
| R. VIEILLE-DU-TEMPLE, 22                  | 26.821  | 250.000 |
| Avenue de SÉGUR, 67 <sup>e</sup>          | 45.174  | 420.000 |
| Rue JOSE MARIA DE HEREDIA, 5 <sup>e</sup> | 27.483  | 250.000 |
| " 7 <sup>e</sup>                          | 43.476  | 410.000 |

## A NEUILLY-S-SEINE

|   |         |           |
|---|---------|-----------|
| Rue SOYER, 9  | 47.158  | 400.000   |
| Avenue de NEUILLY, 122                                    | 18.066  | 180.000   |
| Rue de NEUILLY, 124-128 et R. RIGAUD                      | 218.485 | 2.000.000 |
| Avenue de NEUILLY, 130 <sup>e</sup>                       | 24.551  | 220.000   |
| Rues du PONT, 14 <sup>e</sup> et BEFFROY, 11 <sup>e</sup> | 31.491  | 275.000   |

S'adr. aux Notaires : M. ALBERT MOREL-D'ARLEUX, MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, 11, rue Auber, dép. de l'encl.

Protégez vos accus !



Le  
Carburateur



donne  
un départ facile  
et immédiat.

Lyon, 51, Chemin Feuillat

PARIS LONDRES MILAN TURIN NEW-YORK  
DETROIT CHICAGO BRUXELLES GENÈVE

GRILLE-TOASTS  
ET  
PORTE-TOASTS



KIRBY. BEARD & C° LTD

MAISON FONDÉE EN 1743

5. RUE AUBER - PARIS

**CHAMPAGNE**

**Mercier**  
EPERNAY

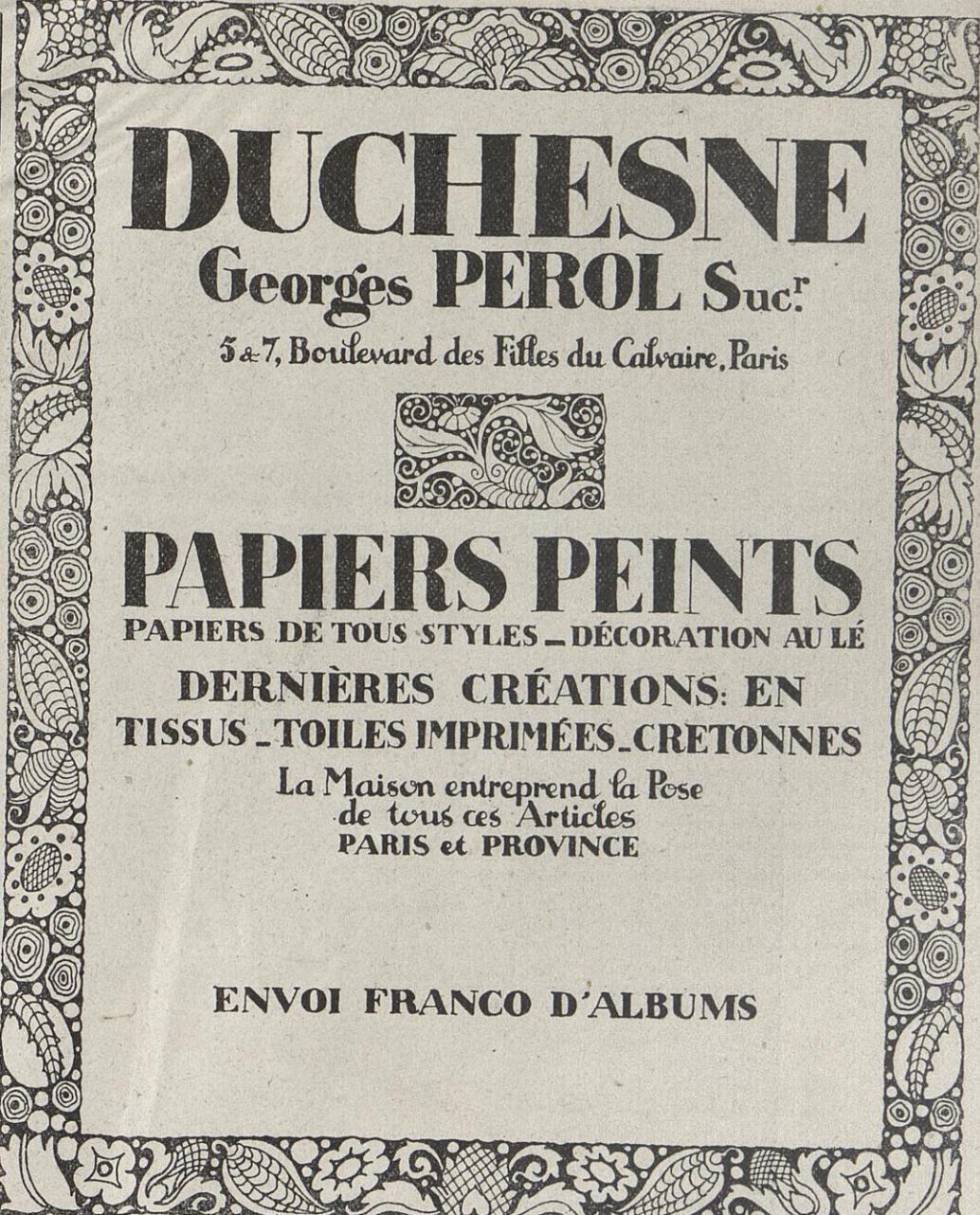


AGENTS DÉPOSITAIRES  
PERRE & BEAUJEU, 20, Boulevard Poissonnière, PARIS

LIVRAISON A DOMICILE

Téléphone : CENTRAL 11-48.

**DUCHESNE**  
Georges PEROL Suc<sup>r</sup>  
5 & 7, Boulevard des Filles du Calvaire, Paris



**PAPIERS PEINTS**  
PAPIERS DE TOUS STYLES — DÉCORATION AU LÉ  
DERNIÈRES CRÉATIONS: EN  
TISSUS — TOILES IMPRIMÉES — CRETONNES  
La Maison entreprend la Pose  
de tous ces Articles  
PARIS et PROVINCE

ENVOI FRANCO D'ALBUMS

C'est sur la bicyclette

**Alcyon**

que FABER  
LAPIZE  
GARRIGOU  
DEFRAYE  
ONT GAGNÉ LE

**TOUR DE FRANCE**

et ils ne l'ont gagné que lorsqu'ils montaient  
— **ALCYON** —  
la marque qui crée les champions

Usines Alcyon : Courbevoie. — Agents partout



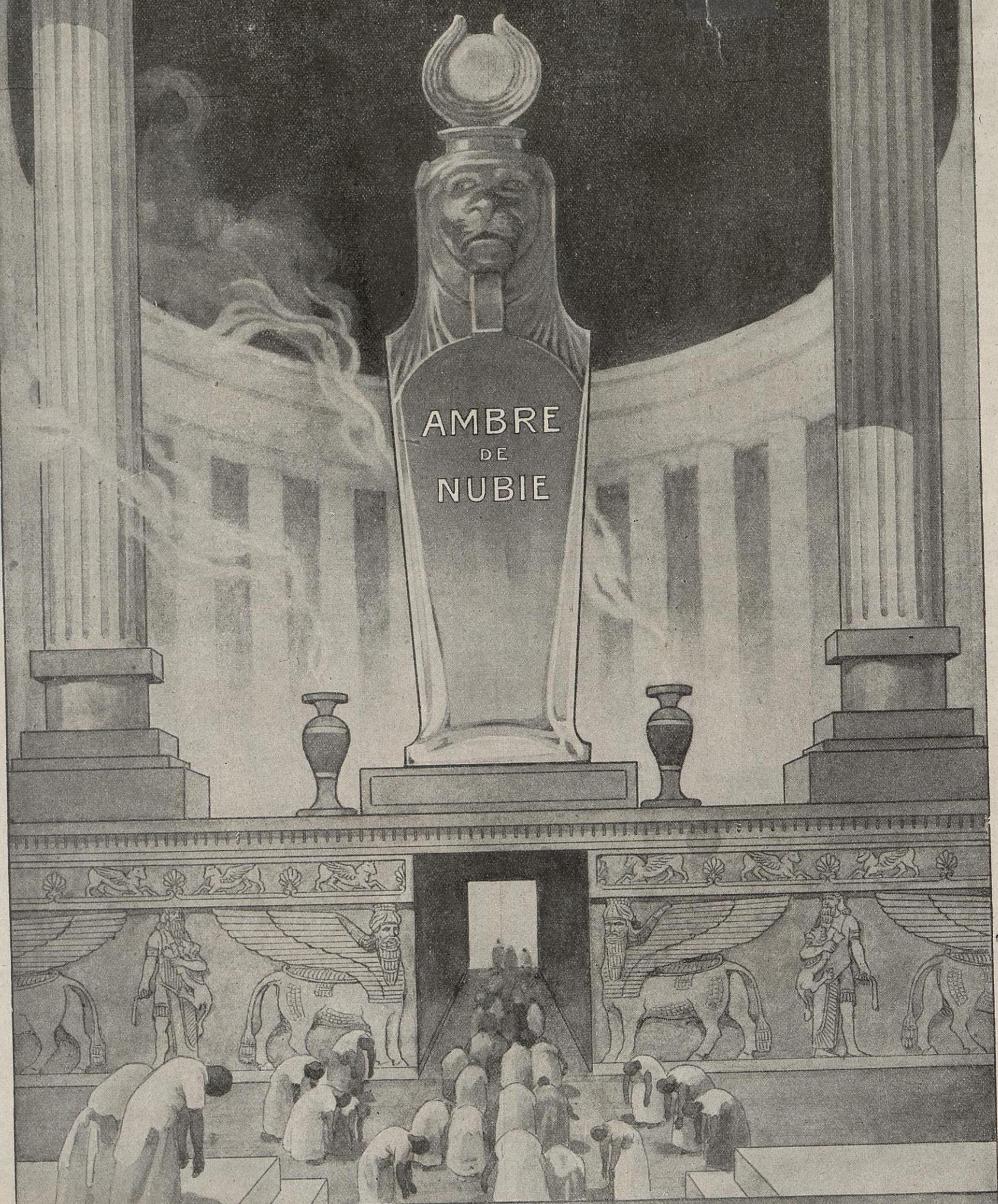
UN BONBON  
POUR  
REEMPLACER  
L'HUILE DE  
FOIE DE MORUE

**ASCOLÉINE  
RIVIER**

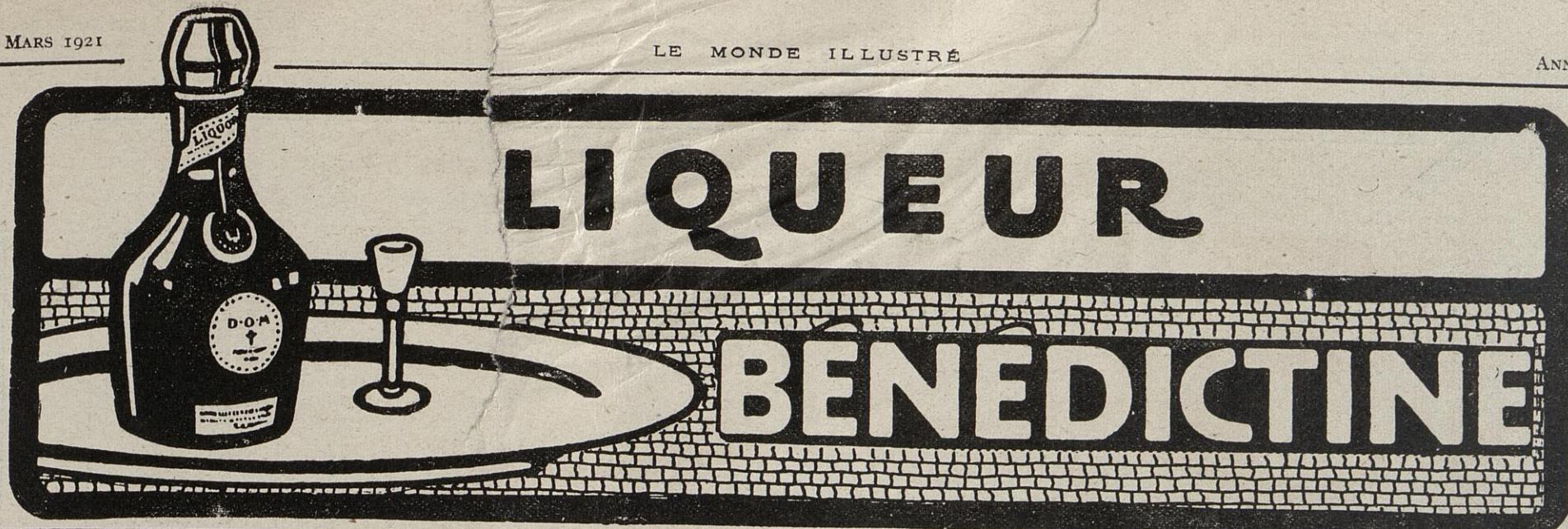
SANS GOÛT DÉSAGRÉABLE  
EST TOUJOURS ACCEPTÉE  
SURTOUT SOUS LA FORME "COMPRIMÉS"

TOUTES PHARMACIES OU À DÉFAUT CHEZ M<sup>me</sup> HENRI RIVIER, PH<sup>me</sup> 26-28 RUE S<sup>e</sup> CLAUDE, PARIS

# AMBRE DE NUBIE



**RAMSÈS**  
21, Rue Royale - PARIS  
EN VENTE PARTOUT



ALCOOL de MENTHE  
de  
**RICQLÈS**  
Produit hygiénique indispensable  
Le meilleur et le plus  
économique des Dentifrices.  
Exiger du **RICQLÈS**

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES  
MAISONS de fournitures photographiques  
Exiger la marque.

**SEINS**  
développés, reconstitués,  
raffermis en deux mois par les  
**Pilules Orientales**  
Seul produit qui assure à la femme une  
poitrine parfaite sans nuire à la santé.  
Le flacon av. notice, 11.60 francs cont.  
mandat ou 12.20 francs remb.  
J. RATIE, ph., 45, rue de l'Échiquier, PARIS.  
Genève, ph. A. Junod - Bruxelles, ph. St-Michel.

**FLORÉÏNE**  
CRÈME DE BEAUTÉ  
RENDE LA PEAU DOUCE  
FRAÎCHE PARFUMÉE

**l'Heure Exacte**  
est donnée par les Chronomètres  
**"CHRONO-COQ"**  
Chronomètres **"NATIONALE"**  
Chronomètres **"MAXIMA"**  
en Acier, Métal, Argent et Or  
MONTRES régulées aux **TEMPÉRATURES**  
d'une Solidité et d'une Régularité parfaite  
Médaille d'Or, Concours Officiel de l'Observatoire de Besançon  
FABRIQUÉES PAR LE  
G. COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE  
19, Rue de Belfort. (Anc. M. E. DUPAS)  
H. MICHAUD, Gendre et Successeur  
Directeur, BESANÇON (Doubs)  
ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRE CONTRE 0.25 franc

**LE VÉRASCOPE RICHARD**

10, RUE HALÉVY Demander notice  
(OPÉRA) 25, rue Mélingue  
PARIS.

LA REVUE COMIQUE, par Jehan Testevuide



— Une lettre anonyme, tu ne feras pas ça.  
— Pour qui me prends-tu!... je signerai...  
d'un faux nom....

— Peuh! je dine chez eux et eux chez moi  
nous allons au théâtre ou en auto ensemble  
... Mais de là à dire que ce sont mes amis!

— Cette épateuse de Berthe apprend le  
latin, maintenant!  
— Sans doute pour pouvoir braver  
l'honnêteté!

— Mais, mon petit, la preuve qu'elle est  
très riche c'est qu'elle doit 55.000 francs à  
son couturier!

## La Revue de la Semaine ILLUSTRÉE

Directeur: Fernand LAUDET, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU N° DU 25 MARS 1921:

Général D'URBAL: La question militaire devant le parlement.  
Camille JULLIAN, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres: Les Poésies de Jean de la Ville de Mirmont.

Conférences de la Société des Conférences.  
Louis GILLET: Watteau: (IV). L'enseigne de Gersaint. Le rêve de Watteau.  
Paul LEFAIVRE: Quelqu'un dans la foule (aux salons décadents).  
Adele RAMETTE: En Palestine (Poésies).  
Henriette WALTZ: Le Saint du Ravin (VI).

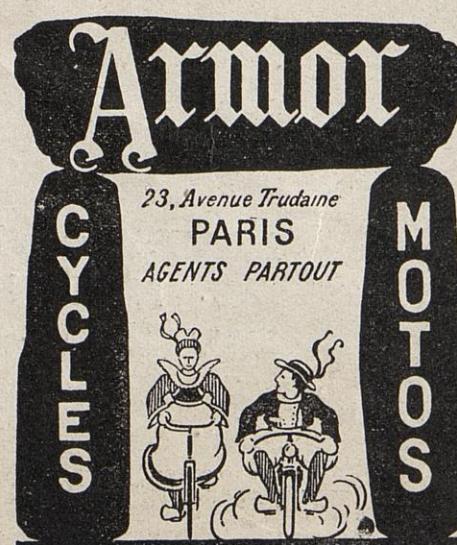
LA VIE DE LA SEMAINE  
La Semaine Illustrée  
L'aide à l'Autriche et le problème de l'Europe centrale, par P. de QUIRIELLE.  
La Presse pour tous, par Fernand LAUDET.  
Les Revues Françaises, par Etienne CHARLES.  
Revue des faits de la Semaine.

Abonnement: 46 fr. — Le n° 1 fr. 50.

Nous prions instamment nos abonnés de toujours joindre une des dernières bandes à leurs demandes de renouvellement ou de changement d'adresse.

DEMANDEZ UN  
**DUBONNET**  
VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Les cycles et  
motos "Armor"  
ont eu dans toutes  
les courses, des  
succès, grâce à  
leur fabrication  
soignée



C'est un fait  
qu'il est facile de  
contrôler: quand  
on a monté une  
"Armor" on  
n'en veut plus  
d'autre

Etabli PUBLICITO, Garches (S.-et-O.).

PRÉSERVEZ-VOUS | GRIPPE  
SOIGNEZ votre RHUME  
ANGINE  
PAR LE

**SULFHYDRAL CHANTEAUD**

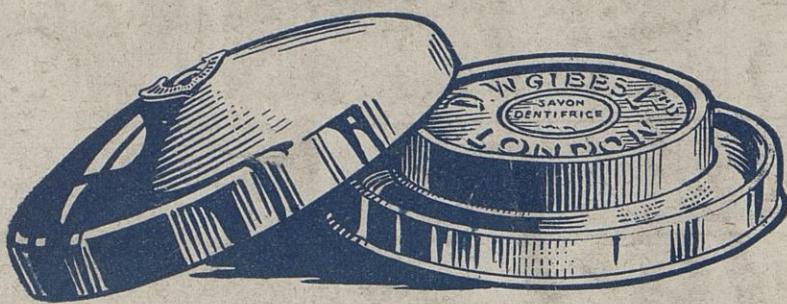
ANTISEPTIQUE GAZEUX INOFFENSIF  
Le Meilleur Désinfectant dans tous les états infectieux.  
B1/2 5/50 fl. 6 fl. Brochure 54, R. Francs-Bourgeois, Paris

**DEPURATIF**  
aux  
Sucs de Plantes **BLEU**  
C'est la Guérisson  
de tous les Vices du Sang,  
de l'Eczéma.  
de la Constipation, Congestion, Rhumatisme, Artério-Sclérose.  
Nettoie: les Reins, le Foie, la Vessie.  
Fortifie: l'Estomac, les Bronches.  
Soulage: le Coeur.  
Chasse: les Humeurs, l'Acide Urique.  
**SAUVEUR** des Maux de la **FEMME**.  
5 fr. Ph. 1/2. — Cure 4 flac. 20 fr. fl. mandat.  
**BRELAND**, Pharmacien, 31, rue Antoinette, LYON  
**ANTICOR-BRELAND** ENLÈVE LES **CORS** 2 fr. fl. 2.25

**MALADIES INTIMES**  
COMPRIMÉS DE GIBERT  
10 ans de succès ininterrompus

La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)  
Envoyé franco contre espèces ou mandat adressé à la  
Pharmacie GIBERT, 18, rue d'Aubagne — MARSEILLE  
Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.  
Dépôts à Paris: Phie Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo; et Phie Planche, 2, rue de l'Arrivée.

les **3** PRÉSENTATIONS



Boîte de Luxe  
en aluminium poli.



Boîte Aluminium  
Modèle courant.



Tube  
Petit  
Modèle

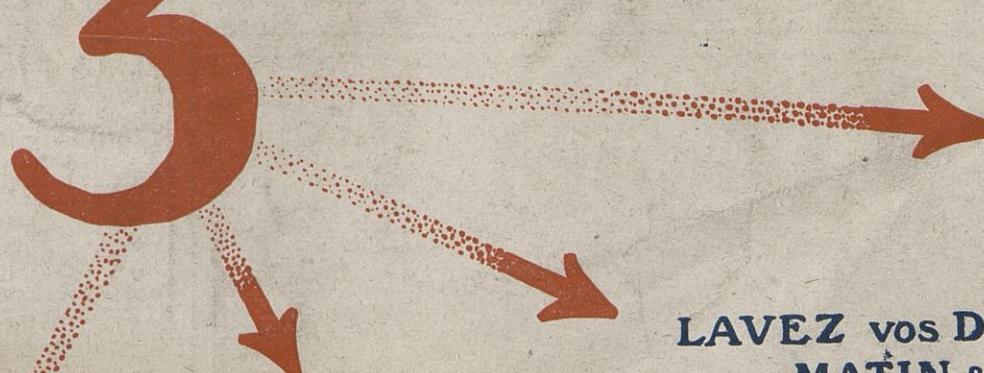


Tube  
Grand Modèle

DU  
SAVON DENTIFRICE

# GIBBS

ses **3** CONSEILS



EXIGEZ LE  
GIBBS  
AUTHENTIQUE

LAVEZ vos DENTS  
MATIN & SOIR  
LAVEZ-LES APRÈS  
CHAQUE REPAS

LAVEZ vos DENTS  
COMME vos MAINS  
AVEC du SAVON

INVENTEURS

P. THIBAUD & C°  
Concessionnaires généraux du D. et W. Gibbs,  
22, Rue de Marignan, PARIS

DU SAVON POUR LA BARBE  
DU SAVON DENTIFRICE  
DU SAVON COLD CREAM